IMT Nuremberg Archives

H – 499

International Court of Justice

GM/I

H0499 - 0002

TRIBUNAL MILITAIRE INTERNATIONAL

-:-:-:-:-

Séance du I9 Février I946

ouverte à I0 heures,

sous la présidence de LORD~~-~~ JUSTICE LAWRENCE.-

-:-:-:-:-

LE PRESIDENT.- J'ai une déclaration à faire.

La requête pour une suspension ne peut être accordée. Lorsqu'une suspension a été décidée à Noël, le Tribunal a averti la Défense qu'on n'accorderait pas d'autre suspension. Comme le Ministère Public l'a signalé, la Défense a déjà eu plusieurs mois pour préparer la défense d'un cas qui s'appuie principalement sur des documents en langue allemande, écrits par les accusés eux-mêmes ou par leurs associés. Elle a aussi eu une aide constante du Tribunal et des Ministères Publics, en ce qui concerne les preuves documentaires et les témoins.

Le Tribunal a observé que bien des avocats ont déjà trouvé la possibilité de s'absenter de la Cour, et le Tribunal ne voit aucune raison pour que la période de temps qui s'écoulera jusqu'à la conclusion du cas des Ministères Publics, ne soit pas utilisée pour la préparation de la défense en dehors de la Cour.

Par conséquent, le Tribunal décide, qu'à la conclusion de l'exposé des Ministères Publics contre les accusés, pour les accusations individuelles, l'accusation contre les groupes et organisations considérés comme criminels, aura lieu,

...

H0499 – 0003

et qu'après cela des demandes pour les documents et les témoins par les accusés, documents et témoins qui n'ont pas encore été dités ou accordés, seront entendus en séances publiques. De cette façon, plusieurs jours se passeront pendant lesquels bien des avocats pourront s'absenter de la Cour et préparer leur défense en dehors de la Cour.

C'est tout.

Nous vous écoutons Colonel SMINOV.

COLONEL SMINOV.- Monsieur le Président, vous m'avez hier posé la question suivante :"Qui au mois de Janvier I942, occupait le poste pour l'armement de l'Armée Allemande". Je n'ai pas pu répondre hier à cette question, et je vous réponds aujourd'hui, que le Chef de ce département était le Général d'Infanterie THOMAS. En ce qui concerne la deuxième question que vous m'avez posée, à savoir :"Quelles étaient les mesures qui étaient prises dans les correspondances en rapport avecle rapport du Major ROESLER ?" Nous avons posé la question à Moscou. Dans les archives il n'y a que des extraits de cette correspondance, et le reste se trouve dans d'autres archives. Nous avons recherché dans ces autres archives, et n'avons pas encore terminé, dès que nous aurons des renseignements complémentaires, nous vous en ferons part. Cela prendra environ un jour ou deux.

Avant de continuer l'exposé de mon rapport, je suis obligé de faire les remarques suivantes :

Je dois aujourd'hui terminer toute la présentation de mes documents. Comme j'en ai un nombre assez important, le reste de mon exposé aura un caractère quelque peu fragmentaire. Je tâcherai non seulement de ne pas arrêter l'attention du Tribunal sur des faits particuliers, mais encore de

...

H0499 - 0004

ne pas faire de répétitions. Je prie donc le Tribunal de m'excuser pour le caractère un peu haché de l'exposé que je suis forcé de lui faire.

Je continue mon exposé. Sous le n° URSS 48, a déjà été déposé au Tribunal, le compte-rendu de l'expertise médico-légale par les experts que nous avons cités hier. A part le document qui a déjà été déposé par mon collègue le Colonel POKROWSKI et qui n'était qu'un extrait, je prie le Tribunal d'accepter le texte intégral du rapport de cette mission. Le Tribunal pourra se rendre compte que tous les détails sont exposés de façon très complète. Je ne citerai pas à nouveau les endroits de ce texte qui ont déjà été cités par le Colonel POKROWSKI. Je passe quatre pages de mon rapport, et j'en arrive à la page 2I3. L'endroit que je voudrais citer, sera trouvé par les membres du Tribunal, page 377 du Livre de Documents, Tome II, deuxième paragraphe . Les experts y décrivent l'aspect typique de l'endroit où étaient conservés les corps des victimes allemandes. Je commence ma citation:

"Les fosses où furent trouvés les cadavres, ne constituent pas des tombes à proprement parlër. Les cadavres n'y étaient pas disposés en rangs et ne gisaient pas l'un près de l'autre, mais avaient un aspect de masse à plusieurs couches, de masse compacte, de corps d'hommes et de femmes dans un désordre indescriptible. Dans cette masse de cadavres, tantôt étendus, tantôt repliés; couchés soit la face contre terre, soit sur le dos, soit les genoux ; la tête soit en haut, soit en bas : les bras et les jambes entremêlés, il était impossible de définir les contours de chaque cadavre isolé, avant de le sortir de la fosse.

"Cependant cet amas chaotique de cadavres ne peut être trouvé que lors de ~~l'exhumation~~ l'exhumation des victimes des

...

H0499 - 0005

premières fusillades en masse qui eurent lieu en I94I et au début de I942. Par la suite, lors des exhumations, les médecins-légistes trouvèrent déjà des rangées ordonnées de cadavres."

"Un exemple typique de ce cas, sera trouvé par Messieursles Juges dans l'album qui est consacré au camp de Lvov, à la page I5 de cet album, est montrée une vue d'une de ces tombes du modèle que je viens de vous citer. Les cadavres y sont disposés en rangs réguliers, et cela s'explique par le fait ...

LE PRESIDENT.- Où cela se trouve-t-il ?

COLONEL SMINOV.- C'est l'album qui est consacré au camp de Lvov M. le Président. Il a été déposé hier. La photographie dont je parle se trouve page I5, elle a été trouvée dans les locaux de la Gestapo de la ville de Lvov.

La raison de cette disposition régulière des cadavres est clairement expliquée par un extrait du rapport de la Commission d'Etat Extraordinaire sur les atrocités.

LE PRESIDENT.- Est-ce une photographie des corps tels qu'ils se trouvaient dans la fosse où après avoir été déplacés ?

COLONEL SMINOV.- Non, Monsieur le Président, c'est une photo graphie montrant les cadavres tels qu'ils se trouvaient lors de leur découverte. C'est une photographie de la Gestapo. Vous verrez comment ils étaient disposés en rangs dans cette fosse. Les membres du Tribunal, verront la raison de la disposition régulière de ces corps, dans la deuxième colonne de texte, 8° paragraphe de la page citée. C'est le rapport de la Commission d'Etat Extraordinaire sur les atrocités des envahisseurs germano-fascistes dans la ville de Rovno et ses environs. Je commence la citation :

...

H0499 – 0006

" Un de ceux qui travaillaient dansl'économie allemande, dans un camp disposé non loin de la rue Belaya raconte : j'ai vu plus d'une fois comment les Hitlériens anéantissaient des citoyens soviétiques, des Ukrainiens, des Russes, des Polonais, des Juifs. Cela se passait ordinairement de la façon suivante : les bourreaux allemands amenaient à l'endroit de l'exécution leurs victimes, les obligeaient à creuser des fosses, leurs ordonnaient de se dévêtir complètement, et de se coucher dans la fosse, face contre terre. Les Hitlériens tiraient avec des armes automatiques dans la nuque de ses concitoyens qui gisaient par terre. Ensuite sur les cadavres des fusillés, on mettait une deuxième couche d'hommes, puis on les tuait ; ensuite une troisième couche, jusqu'à ce que la fosse soit complètement comblée. Après cela, on aspergeait les cadavres de chaux et on mettait de la terre par dessus." La façon dont ce procédé horrible était étendu, se voit dans un extrait assez bref concernant les fusillades auxquelles on procédait à Maideneck. Je cite un communiqué sovieto-polonais qui a déjà été déposé sous le n° URSS 29. Les membres du Tribunal trouveront l'endroit que je cite page 65 du Livre de Documents, première colonne de texte, I4° alinéa. Je commence la citation :

" Le 3 Novembre I943, furent fusillés dans le camp I8.400 hommes. 8.400 avaient été pris dans le camp même, et I0.000 avaient été amenés de la ville et d'autres camps."

Je passe la phrase suivante :

"La fusillade commença le matin et se termina très tard dans la soirée. Les SS amenèrent leshommes complètement nus, par groupes de 50à I00 dans les fossés, lesfirent coucher au fond face contre terre et les fusillèrent avec des armes automatiques. Sur ces cadavres on faisait

H0499-0007

se coucher un nouveau groupe de vivants qui étaient fusillés de la même façon, et ainsi de suite jusqu'à ce que les fossés soient complètement combles."

Je me suis spécialement occupé de la question de savoir à quelle époque remonte le premier exemple de ce procédé atroce. Nos documents soviétiques, témoignent du fait que c'est la seconde moitié de I942. Mais on peut dire en général, que ces mêmes méthodes de fusillade avaient été déjà utilisées par des formations de police allemandes en Pologne dès I939.

Profitant de l'amabilité de nos collègues britanniques, je me permets de présenter au Tribunal un document qui fut reçu par le Ministère Public Britannique. C'est une photocopie de documents, mais l'original est conservé dans les archives de la Délégation Britannique, et il me semble que je peux prendre sur moi de dire que si le Tribunal désire voir l'original, il pourra le faire facilement. La vérité des faits qui y sont relatés, est absolument indiscutable. C'est un rapport allemand, qui a été pris dans les archives de l'adjoint d'HITLER. Je cite un passage que le Tribunal trouvera page 39I, Tome II, deuxième paragraphe:

"Les médecins d'Etat-Major allemands, avaient cru nécessaire de faire des rapports sur ces fusillades des Hitlériens, car ils étaient inquiets du fait - je commence ma citation - :

"Que par ces fusillades qui avaient lieu publiquement, la propagande ennemie pourrait trouver une matière importante."

De cette correspondance je citerai un court extrait, du compte rendu du procès-verbal, par un certain Caporal Paul

...

H0499-0008

KLUGEL.

Le Caporal Paul KLUGEL, qui appartenait à une formation sanitaire, avait entendu dire, que le Dimanche, dans les cimetières juifs, avaient lieu des fusillades de Polonais et par curiosité, il avait décidé de visiter l'endroit où se produisaient ces fusillades. Je ne cite que la partie de l'interrogatoire qui parle de la méthode de ces fusillades. Les membres du Tribunal trouveront cela, page 393 du Livre de Documents, Tome II, deuxième paragraphe. Je commence ma citation :

"Nous avions déjà décidé que nous étions victimes de faux bruits, et nous nous étions déjà dirigés vers la caserne, lorsqu'un grand omnibus plein de femmes et d'enfants arriva dans le cimetière. Nous revînmes sur nos pas, et nous vîmes comment une partie des occupants de ce car, composée par une femme et trois enfants de l'âge de trois à huit ans, fut amenée à une fosse déjà creusée, d'à peu près deux mètres de large et 8 m. de long.

"La femme fut obligée de descendre dans la fosse, et prit dans ses bras le plus jeune des enfants. Deux hommes de ce groupe punitif lui passèrent les deux autres enfants. La femme dû se coucher dans la fosse, face contre terre, et ses trois enfants se placèrent de la même façon à sa gauche.

"Après cela, quatre hommes du groupe descendirent également dans la fosse et dirigèrent leurs fusils de telle façon que l'orifice du canon se trouvait à environ 30 Cms de la nuque des victimes, et fusillèrent de cette façon la femme et ses trois enfants.

"Ensuite le Commandant de ce groupe m'ordonna d'aider à combler la fosse. Je m'exécutai, et me trouvant ensuite non loin de là, je pus voir comment les groupes sui-

...

H0499 - 0009

vants étaient fusillés de la même façon que la première partie. Il y avait en tous cas, 9 à IO groupes de femmes et d'enfants qui étaient chaque fois fusillés par les Hitlériens."

Je passe la page suivante du rapport contenant un autre procès-verbal avec des renseignements analogues, et je présente la démonstration d'autres procédés encore plus atroces d'exécution en masse, que les criminels Hitlériens commencèrent à employer en I943, et ce jusqu'à la fin de la guerre.

Les criminels hitlériens, à partir de I943, commencèrent à employer toutes sortes de mesures pour cacher leurs crimes, et notamment à brûler les cadavres de leurs victimes. Il a été prouvé par des documents, que dans toute une série de cas, les Hitlériens obligèrent leurs victimes d'abord à préparer des bûches, ensuite à se coucher sur ces bûches et la première couche d'hommes était ainsi fusillée. Les groupes suivants de victimes empilaient d'autres bûches sur la première couche de cadavres et devaient se coucher ensuite sur ces bûches pour être fusillés à leur tour. Je demande au Tribunal de se référer au Livre de photographies se rapportant à Auschwitz, vous y trouverez un exemple typique de ce procédé.

Pour confirmer ce fait, je me réfère audocument qui a déjà été déposé au Tribunal sous le n° URSS 39. Le passage que je voudrais citer se trouve page 233 du Livre de documents, deuxième colonne de texte, dernier alinéa:

"Le I9 Septembre I944, les Allemands procèdèrent à la liquidation du camp de Kloga. L'Unterscharführer SCHWARZE , et le Scharführer Max DALMANN,

...

H0499 - 0010

prirent parmi les détenus 300 hommes, et les obligèrent à porter des bûches dans une clairière. Ensuite 700 autres hommes furent obligés de confectionner des bûchers. Lorsque les bûchers furent prêts, les bourreaux allemands procédèrent à la fusillade en masse des détenus. D'abord furent fusillés, ceux qui avaient apporté les bûches et construit les bûchers, puis ensuite les autres :

"La fusillade avait lieu de la façon suivante : Sur le bûcher qui avait été préparé, les Allemands du groupe de police du S.D., obligeaient sous la menace des armes les détenus à se coucher la face contre terre, et les fusillaient avec des armes automatiques et des révolvers. On brûlait les fusillés sur ces bûchers."

Je passe la partie qui suit en vue d'abréger, et pour montrer que d'autres procédés étaient encore plus sévères, je prie les membres du Tribunal de se référer aux documents déjà déposés sous le n° URSS 38 qui est un rapport sur les atrocités des envahisseurs allemands à Minsk. Le passage auquel je me réfère sera trouvé par les Juges page 219, deuxième colonne, dernier alinéa.

Dans la première partie de la citation, on voit que pour cacher leurs crimes, les envahisseurs germano-fascistes avaient installé auprès du camp de Maly Trostianets des installations crématoires assez primitives. Je commence à citer, le passage où il est question des fusillades qui eurent lieu directement à côté de ces installations crématoires. Pour la facilité de l'interprêtation, je signale que j'ai passé trois pages de texte, et que je me trouve page 223 du texte russe. Je commence ma citation des dépositions de SAVINSKY :

...

H0499 - 0011

"Nous étant éloignés d'à peu près IO kilomètres de Minsk, après le village de Maly Trostianets le camion s'arrêta près de l'une des granges. Là nous comprîmmes tous qu'on nous avait amenés pour être fusillés. Sur le commandement des bourreaux allemands, les femmes détenues sortaient par quatre du camion. Bientôt mon tour arriva...

LE PRESIDENT.- Je ne trouve pas l'endroit où ceci se place. Quel est le nom du témoin ?

COLONEL SMINOV.- Le nom du témoin est SAVINSKY Je pense que vous ne pouvez pas trouver cet endroit, parce que j'ai passé trois pages du texte.

"... bientôt mon tour arriva. Ensemble avec Anna Golubovich , Yulia Semashko et encore une autre femme dont je ne connaissais pas le nom, je grimpais sur les cadavres qui étaient rangés en haut. J'entendis des coups de fusil, je fus légèrement blessée à la tête et je tombais."

Je passe la suite où il est question de la façon dont cette femme échappa à la mort. Je termine ma citation par le procès-verbal de l'expertise médico-légale sur les blessures causées par les coups de feu dans la région de la tête et du cou. On y voit que les Allemands ont fusillé et brûlé 65.000 personnes. Je saute encore trois pages du texte et présente au Tribunal la démonstration de l'existence...

LE PRESIDENT.- Colonel SMINOV, la traduction qui nous est parvenue disait que 63 personnes ont été tuées, alors que le texte écrit porte 65.000.

COLONEL SMINOV.- Dans la traduction écrite M. le Président, on voit tout à fait nettement qu'il s'agit de

...

H0499-0012

65.000 hommes. On peut d'ailleurs se référer à l'original. C'est une erreur grossière de l'interprête parce que cela diminue le nombre des fusillés de plus de I.000 fois.

De cette façon, je passe donc les trois pages qui suivent, et j'en arrive à la présentation au Tribunal des preuves de l'existence de points spéciaux de ces fusillades en masse, où l'on voit que la quantité des fusillés se comptait par centaines de mille. L'on voit aussi que les personnes qui étaient destinées à être fusillées étaient amenées non seulement de la proximité des camps, mais des coins les plus divers de l'Europe. Je peux vous présenter la démonstration de l'existence de deux de ces points les plus atroces, et notamment le point d'exécution en masse de Panarai à 8 Kms de Vilnus et le Fort nº 9 ou "Fort de la Mort" à Kaunas, qui est devenu depuis tristement célèbre. Je cite le document qui a déjà été déposé au Tribunal, constitué par le rapport de la Commission d'Etat Extraordinaire, sur les crimes des envahisseurs hitlériens en Lithuanie. Les membres du Tribunal trouveront le passage que je cite page 294, deuxième colonne de texte, dernier paragraphe. Je signale pour les interprêtes qu'il s'agit de la page 227. Je passe les trois premiers paragraphes où il est dit que le point de fusillades en masse de Panarai fut organisé au mois de Juillet I94I, et qu'il fut utilisé jusqu'à Juillet I944.

Je continue ma citation en commençant par le quatrième paragraphe, là où il est question de l'anéantissement par les Hitlériens des suites de leurs forfaits. Je commence ma citation :

...

H0499 - 0013

"En Décembre I943, - comme le montre le témoin Saydel Matvey - on nous obligea à déterrer et à brûler des cadavres."

Je passe la phrase suivante et je continue :

"De cette façon, sur chaque bûcher, nous mettions près de 3.000 cadavres. Nous les arrosions de pétrole, nous mettions des bombes incendiaires aux quatre coins, et brûlions le tout. Les cadavres furent ainsi brûlés de la fin de I943 au mois de Juin I944.

"Pendant ce temps, 2I.I79 mètres cubes de cadavres furent déterrés et brûlés sur les bûchers, ce qui correspond à au moins I00.000 cadavres."

Je passe les trois paragraphes suivants, et je cite la conclusion de l'expertise médico-légale :

"Les cadavres que nous avons examinés, sont presque tous des civils. Une petite quantité seulement portaient l'uniforme. On a trouvé sur quelques cadavres des objets de culte religieux, de la religion catholique ou orthodoxe. Nous basant sur les objets et les documents que nous avons trouvés, nous avons pu établir que parmi les fusillés il y avait des médecins, des ingénieurs, des étudiants, des chauffeurs, des serruriers, des cheminots et ainsi de suite."

Je passe les trois paragraphes qui suivent, et je cite la conclusion :

"La Commission d'Expertises Médico-Légales, a établi que les bourreaux germano-fascistes ont fusillé et brûlé à Panarai, pas moins de I00.000 hommes."

Je cite plus loin en amenant la démonstration qui se rapporte au Fort de la Mort à Kaunas. Je commence ma citation :

...

H0499 - 0014

"Le Fort n° 9 était appelé par les habitants de Kaunas :"Fort de la Mort". Il était situé à 6 Kms au Nord-Ouest de la ville, et c'était une vieille fortification betonnée. A l'intérieur il y avait un grand nombre de casemates qui furent utilisées par les Allemands comme cellules à l'usage des détenus. De tous les côtés ce fort était entouré par un mur betonné et des fils de fer barbelés.

"Dès les premiers jours de leur arrivée à Kaunas, les Hitlériens amenèrent dans le Fort n° 9 près de I.000 prisonniers de guerre soviétiques, et les obligèrent à creuser des fossés dans un champ qui avait plus de cinq hectares, près du mur Ouest du Fort.

"Pendant les mois de Juillet et Août I94I furent ainsi creusées I4 fosses chacune large de 3 mètres, longue de plus de 200 mètres, et profonde de plus de 2 mètres. Tous ceux qui entraient dans le Fort n° 9 n'en sortaient plus.

"Les Hitlériens y amenaient par colonnes de plusieurs milliers de personnes, des femmes, des enfants, des adultes, des adolescents, des vieillards, qui étaient ensuite fusillés et brûlés."

Je passe les trois paragraphes suivants, et je continue ma citation, page 230 :

"Dans le Fort n° 9 furent fusillés des hommes de différentes nationalités : des Russes, des Ukrainiens, des Bielo-Russiens, des Lithuaniens, des Polonais, des Juifs. Dans ce Fort furent fusillés : le Député du Soviet Suprême de l'U.R.S.S. BOUGGINSKIENE, et le Député du Soviet Suprême de la République Soviétique de Lithuanie SIBERTAS, ainsi que beaucoup d'autres.

"A part les citoyens soviétiques, les Hitlériens a-

...

H0499 - 0015

néantissaient dans le Fort n° 9, des citoyens français, autrichiens, tchécoslovaques.

"L'ancien gardien du camp NAUGGUNAS a déclaré :

"Le premier groupe d'étrangers, d'environ 4.000 hommes, arriva au Fort en Décembre I94I. J'ai parlé avec une femme qui m'a dit qu'ils avaient été amenés en Russie, soi-disant pour travailler. Le IO Décembre I94I, commença l'anéantissement des étrangers. On leur demanda de sortir du Fort par groupes de I00 hommes, sous prétexte qu'il s'agissait de les vacciner. Ceux qui sortirent pour cette vaccination ne sont jamais revenus. Tous ces 4.000 étrangers furent fusillés.

"Le I5 Décembre I94I, arriva encore un autre groupe comportant près de 3.000 hommes, et qui fut également anéanti." J'arrête ma citation sur cette page.

Je saute presque toute la page suivante, et je ne donne que quelques chiffres. Je commence ma citation :

"La Commission - ensuite il est question de sa composition - a établi que les Hitlériens ont anéanti dans le Fort n° 9 près de 70.000 citoyens pacifiques. " Parmi les autres méthodes employées par les Hitlériens pour l'anéantissement en masse, il faut citer des méthodes de la barbarie la plus absolue.

Je me réfère au document déjà présenté sous le n° U.R.S.S. I, constitué par le rapport de la Commission d'Etat Extraordinaire, concernant les atrocités commises dans la région de Stavropol. Cela se trouve page 26I du Livre de Documents. Je cite un paragraphe. C'est le second du texte :

"Il a été établi, qu'avant de se retirer de la ville

...

GM/I5

I9/2/46

H0499 – 0016

de Georgievsk, les 8 et 9 Janvier de cette année, sur l'ordre du Chef des Hôpitaux Allemands, le Baron Dr VON HEIMAN, en vue d'empoisonner les citoyens soviétiques, les soldats allemands ont vendu sur le marché de la ville de l'alcool et de la soude caustique et on a découvert par la suite , que dans cet alcool il y avait un poison mortel.

H0499 - 0017

On a découvert par la suite que dans cet alcool il y avait un poison mortel , et les habitants de la ville moururent en masse ." Fin de la citation .

Parmi les atrocités commises par les fascistes sur le territoire de l'URSS il faut particulièrement citer le cas des habitants de Leningrad . J'abrège la citation tirée du rapport de la Commission d'Etat extraordinaire concernant la région de Leningrad bien que je voudrais que le Tribunal connaissent bien les souffrances de la population de Leningrad . Je ne citerai que quelques phrases . Le Tribunal trouvera l'endroit auquel je me réfère page 345 du Livre de documents, tome 2 dernier paragraphe .

"En 900 jours pendant le siège ininterrompu de Leningrad et l'occupation de ses faubourgs, les envahisseurs germano-fascistes ont accompli des forfaits innombrables et des atrocités à l'égard de la population civile Les Allemands ont jeté sur Leningrad I07.000 bombes incendiaires , I50.000 obus de gros calibre . Chaque habitant de Leningrad à chaque minute, pendant les 900 jours que dura le siège était pour ainsi dire sur le champ de bataille . A chaque minute il risquait la mort ou il risquait d'être mutilé pour toute sa vie . Le résultat des bombardements aériens ou des bombardements d'artillerie fut la mort de I6.747 hommes et 33.782 blessés ."

J'en arrive à des extraits des déclarations de certains artilleurs allemands qui ont bombardé Leningrad . C'est un document particulièrement odieux et cynique Je ne présenterai que les chiffres des victimes de la faim à Leningrad , au cours de ces nuits terribles de l'hiver I94I-I942 :

"Le résultat du blocus de la faim dans la ville

H0499 – 0018

de Leningrad fut 632.650 morts ."

Je passe les deux pages qui suivent et j'en arrive aux preuves relatives à l'emploi par les criminels hitlériens de machines spéciales pour tuer, machines employant des gaz, au benzol,"sondermachinen" les gazen wagen comme les appelaient les Allemands . ou les douchegoubka comme les appelaient les citoyens soviétiques . Le fait même de l'emploi de toutes ces machines destinées à l'anéantissement en masse des hommes et des femmes soviétiques ,est une preuve accablante contre les chefs de l'Allemagne hitlérienne .

Les dispositions spéciales prises en vue d'assurer l'anéantissement en masse des gens enfermés dans des camions hermétiquement clos et tous les dispositifs spéciaux avec les derniers perfectionnements techniques furent employés pour la première fois par les hitlériens sur le territoire de l'URSS en I942 .

Je passe sur le reste de mon texte mais je pense qu'il est indispensable de rappeler au Tribunal qu'il est question des camions à gaz pour la première fois dans l'acte que j'ai déjà déposé sur les atrocités des envahisseurs germano-fascistes à Kertch . Ce document a été déposé sous le N° URSS 63 . Il s'agit du printemps I942 Je rappelle au Tribunal l'extrait des dépositions d'un témoin oculaire qui avait vu comment les fonctionnaires allemands de Kertch jetaient hors des camions à gaz les cadavres de citoyens soviétiques, dans un fossé anti-char Il est indiscutable que l'anéantissement en masse des gens dans les camions à gaz fut établi pour la première fois c comme le montre le rapport de la Commission d'Etat extraordinaire sur les atrocités des occupants germano-fascistes dans la région de Stavropol . Ce document a déjà été déposé par moi sous le N° URSS I . Les investigations sur les atr

H0499 - 0019

cités germano-fascistes dans la région de Stavropol ont eu lieu sous le commandement de l'un des plus grands écrivains russes, aujourd'hui décédé, membre de la Commission d'Etat extraordinaire , l'édrivain Alexis Tolstoi . On procéda à une enquête extrêmement minutieuse avec la collaboration des experts les plus éminents de la médecine légale, car même les frontières morales des possibilités de crimes avaient été ici dépassées .

Les dépositions de témoins oculaires sur les chambres à gaz ...

LE PRESIDENT.- Quelle page ? Je l'ai . Merci .

COLONEL SMINOV .- L'interpr ète a traduit : Quelle date ? C'est pourquoi je cherchais la date du document . Je vous demande de m'excuser .

Le rapport de la Commission d'Etat extraordinaire pour la région de Stavropol contient la première description détaillée des camions à gaz . Je vais citer ce passage que le Tribunal trouvera page 268, paragraphe 4 . Je cite ce passage car les données techniques qui s'y trouvent concordent totalement avec les données techniques qui ont été si bien démontrées au Tribunal par le Ministère public américain . Ce sont par conséquent deux documents qui sont corroborés l'un par l'autre, d'où leur prix .

"L'anéantissement en masse par les Allemands de la population pacifique de l'Union soviétique par l'empoisonnement à l'oxyde de carbone dans des camions à gaz spécialement aménagés a été établi . Le prisonnier de guerre Michel a déclaré : Travaillant comme mécanicien j'ai eu la possibilité de connaitre en détail l'aménagement de voitures automobiles qui avaient été spécialement construites pour l'anéantissement des gens par les gaz . Dans la ville de Stavropol il y avait quelques unes de ces

H0499 - 0020

voitures . Leur aménagement était le suivant : la longueur était de 5 mètres, la largeur de 2 mètres, ils étaient haut de 2,50 . Ils avaient la forme de wagons sans fenêtres. A l'intérieur les murs étaient recouverts dd'un mélange de fer et de zinc . Le sol était également recouvert de fer et il y avait des grilles en fer . Les portes étaient recouvertes de caoutchouc . Il y avait un verrou automatique et cette porte se fermait de façon hermétique Sur le plancher de ce camion , sous la grille se trouvaient deux tuyaux métalliques "

Je passe la fin de la phrase .

"Ces tuyaux étaient réunis l'un à l'autre par un autre tuyau de même diamètre perpendiculaire aux deux autres . Ces tuyaux portaient des orifices tous les demi centimètres et du tuyau perpendiculaire, vers le bas, arrivait un tuyau de caoutchouc avec une vis à écrou . Cet écrou avait les mêmes dimensions que le tuyau d'échappement du camion . Par conséquent on branchait ces tuyaux de caoutchouc sur le tuyau d'échappement et tout le gaz qui s'échappait du moteur arrivait ainsi à l'intérieur du camion . Un homme se trouvant à l'intérieur du camion mourait de ce fait, dans un laps de temps assez bref . On pouvait entasser dans un tel camion entre 70 et 80 personnes . Ces camions portaient la marque Saurer ."

Je passe le reste de la citation parce que le Tribunal connait déjà les renseignements qui y sont contenus et je prie le Tribunal d'accorder son attention à un passage du paragraphe I , page 270, où il est dit que dans la région de Stavropol un camion à gaz fut employé pour anéantir 680 malades .

J'attire plus loin l'attention du Tribunal sur le rapport de la Commission extraordinaire d'Etat sur les

H0499-0021

atrocités germano-fascistes à Krasnodar dans la région de Krasnodar . Je dépose ce document sous le N° URSS 42 . On y constatera également l'anéantissement en masse de gens par le moyen des camions à gaz . Je ne citerai pas ce document .

Je suis arrivé à la page 243 , et je présente comme N° URSS 55 , un rapport du Tribunal militaire du front du Caucase du Nord dont je ne citerai que des extraits . Le Tribunal trouvera ce passage, page 439 du Livre de documents , tome 2, paragraphe 2 .

"L'enquête judiciaire a également établi la famine systématique à laquelle étaient soumis de nombreux citoyens soviétiques arrêtés, dont les corps étaient ensuite brûlés . Ces citoyens se trouvaient dans les caves de la Gestapo . Cette enquête a également établi l'anéantissement au moyen de l'empoisonnement par l'oxyde de carbone dans des camions à gaz spécialement aménagés , de près de 7000 citoyens soviétiques innocents, parmi lesquels plus de 700 malades qui se trouvaient dans les établissements d'hospitalisation de la ville de Krasnodar , et de sa région, parmi lesquels 42 enfants de 5 à I6 ans ."

Je voulais déposer devant le Tribunal une série de dépositions de témoins, mais pour abréger je passerai un certain nombre de pages et j'en arrive à la page 248 du du texte russe , et je présente au Tribunal le rapport de la Commission extraordinaire sur les atrocités des en vahisseurs germano-fascistes dans la ville de Kharkov et de sa région , sous le N° URSS 43 . Je ne le lirai pas mais j'attirerai simplement l'attention du Tribunal sur un document qui le résume, et notamment sur un rapport du Tribunal militaire du 4e front d'Ukraine qui a trait à cette question . Ce document a déjà été déposé sous le N°

H0499 - 0022

URSS 32 . Les membres du Tribunal trouveront le passage que je voudrais citer , page 22 du Livre de documents , paragraphe I .

"En vue de l'exécution en masse des citoyens soviétiques, les envahisseurs germano-fascistes ont employé des gaz wagen, qui étaient de grands camions fermés qui sont connus en Russie comme camions à gaz , ou douchegoubka Dans ces camions à gaz les envahisseurs germano-fascistes entassaient les citoyens soviétiques et les tuaient par asphyxie à l'oxyde de carbone . Afin de cacher les traces de leur forfait et les traces de l'anéantissement en masse des citoyens soviétiques par l'empoisonnement à l'oxyde de carbone dans ces camions à gaz, les criminels germano-fascistes brûlaient les cadavres de leurs victimes ."

Je termine ici ma citation et je passe à la page suivante du texte , après avoir passé deux pages, page 25I du texte russe . pour prouver le fait qu'on employait les camions à gaz non seulement dans les lieux cités auparavant, mais ailleurs, je vous présente le rapport de la Commission extraordinaire relatif aux atrocités des Allemands à Kiev . Ce document a déjà été déposé . Le Tribunal y trouvera l'emploi des camions à gaz à Kiev .

LE PRESIDENT;- On vient de nous donner la traduction écrite de votre exposé , page 234 . Nous avons déjà eu une page 234 . Voulez-vous que celle-ci soit 234 A ? Est-ce seulement une page que vous nous fournissez maintenant ?

COLONEL SMIRNOV.- Dans le texte anglais, Monsieur le Président, il y a un numérotage différent et il m'est très difficile de parler du texte qui est entre vos mains étant donné que j'ignore cette nouvelle numérotation .

H0499 - 0023

Je me trouve page 25I du texte russe .

LE PRESIDENT.- Je crois qu'il vaudrait mieux maintenant suspendre la séance et nous pourrons ainsi éclaircir cette question de traduction .

UNE COURTE SUSPENSION A LIEU A II.20

COLONEL SMINOV.- Je continue mon exposé sur l'utilisation des voitures à gaz dans l'Union soviétique , d'après le rapport de la Commission extraordinaire d'Etat concernant les crimes commis dans la ville de Rowna . Page 29I, colonne 2, alinéa IO . Je raccourcis beaucoup la citation :

"L'anéantissement des prisonniers de guerre et de des citoyens de l'Union sovi étique dans la ville de Rowna avait lieu par des fusillades massives par mitrailleuses . par l'oxyde de carbone dans les camions à gaz, et dans des cas particuliers on jetait les gens encore vivants dans des tombes et on les recouvrait de terre ."

Je termine ici ma citation et je passe à la page 253 du texte, paragraphe 3 . Je me reporte à la déposition de la Commission extraordinaire pour les crimes commis à Minsk . Le Tribunal trouvera cette citation à la page 2I5 du Livre de documents , alinéa 2, colonne 2 . Je ne lirai qu'un paragraphe de ce rapport :

"Des milliers de citoyens soviétiques moururent de la main des bourreaux allemands dans des camps de concentration ."

Je passe les quatre phrases suivantes et j'arrive à la déposition du témoin Moisoivitch qui dit :

"J'ai été le témoin de la façon dont les Alle-

H0499 - 0024

mands anéantissaient les gens dans les voitures à gaz . Dans chaque voiture à gaz ils faisaient entrer de force , p près de 70 à 80 personnes et les envoyaient dans une direction inconnue ."

Je demande au Tribunal de bien vouloir retenir le principe de l'extermination par les voitures à gaz .

Je me reporte au verdict du Tribunal militaire de la région de Smolensk du I5-I9 Décembre I945 que le Tribunal trouvera à la page 62 du Livre de documents . Il y est dit que les Allemands ont pratiqué de la même façon la mort par asphyxie à l'aide d'oxyde de carbone, de citoyens soviétiques dans des voitures spéciales appelées voitures à gaz .

Je ne crois que ce n'est pas par l'effet du hasard que les voitures à gaz ont fait leur apparition sur le territoire de l'Union soviétique en I942 . A cette époque les principaux criminels de guerre étaient persuadés de la victoire et réalisaient l'exécution pratique de leur plan d'extermination des peuples de l'Europe . Ils ne craignaient pas à cette époque de porter la responsabilité de leurs crimes . Voilà pourquoi en I942 apparaissent de nouveaux exemples dans la longue chaine des crimes des dirigeants de l'Allemagne fasciste . La technique fasciste de l'extermination des peuples, entra de nouveau en action . Elle fit naitre les voitures à gaz, les chambres à gaz dans les camps de concentration, les organisations spéciales électriques pour une extermination collective de condamnés , les fours crématoires et l'emploi du poison .

Je passe sur la question des camps de concentration pour la population pacifique, cette question a déjà été largement étudiée par les représentants des Ministères publics qui ont parlé avant moi , je raccourcis

H0499 - 0025

donc ce texte, me limitant à des témoignages nouveaux ou bien aux textes qui se rattachent au film qui va être présenté aujourd'hui au Tribunal .

J'attire l'attention du Tribunal sur le fait qu'à la fin de I94I et pendant toute l'année I942 il y eut une énorme extension de crimes commis par les germano-fascistes dans les camps de concentration .

Je me reporte au rapport du Gouvernement polonais pour confirmer mes dires . Le Tribunal en trouvera la preuve par le fait qu'en I94I commença la rapide construction d'un des plus terribles camps d'extermination , le camp Treblin N° 2 , que les Allemands appelaient Treblin K B .

Je me rapporte à la déposition de la Commission d'Etat extraordinaire concernant Auschwitz . Le Tribunal trouvera le rapport que je vais citer, page 253 du Livre de documents, tome 2 colonne 2, paragraphe 2 .

"En I94I des crématoires pour brûler les corps furent construits dans le camp d'Auschwitz pour brûler les corps des gens tués . On y vit les trois premiers fours crématoires . Près du four crématoire se trouvait ce que l'on appelait la salle de bains pour empoisonner les gens . Le premier four crématoire existait avant le milieu de I943"

J'attire l'attention du Tribunal sur le fait suivant :

"Pendant l'été I942 , le Reichsfuhrer SS Himmler inspecta le camp d'Auschwitz et ordonna de l'étendre d'une façon gigantesque et de l'améliorer au point de vue technique ."

J'attire l'attention du Tribunal sur la page I36 du livre de documents, qui est un rapport du Gouvernement polonais qui montre que le camp de Sobibur avait

H0499 - 0026

été créé pour la première période d'extermination des juifs mais une véritable vague d'extermination passa dans ce camp au début de I943 . Dans ce même rapport nous trouverons dans le dernier alinéa de la page I36 du Livre de documents que le camp de Belsen fut fondé en I94I , mais c'est en I942 que fut installée une organisation électrique spéciale pour l'extermination massive des gens . Sous prétexte de les envoyer aux bains, on déshabillait les condamnés et on les envoyait dans l'établissement où le planchér était électrisé d'une certaine façon , et ils étaient ainsi tués .

D'habitude les camps de concentration germano-fascistes étaient divisés en deux groupes : les camps de concentration ordinaires et les camps d'extermination . Je crois que cette différenciation n'est pas exacte car les camps de concentration ordinaires servaient également pour l'extermination des gens .

Je passe deux pages du texte et je cite page 260 , confirmation de ce que je viens de dire et je me reporte au compte-rendu de la Commission extraordinaire d'Etat pour ce qui s'est passé à Lvov, au camp de Yanov . Le Tribunal le trouvera page 259 du Livre de documents, paragraphe 5 colonne 5 du texte . Je demande en même temps au Tribunal d'examiner particulièrement la page 6 du Livre de documents concernant la ville de Lvov où il verra le camp de la mort , tranchées dans le camp de la mort Le sol de la tranchée est imprégné de sang sur une profondeur d'I mètre 50 , et la page suivante indique les objets appartenant aux morts tués dans le camp . Cette photo a été faite par des experts médicaux légaux à peu près 2 mois après les fusillades massives , là aussi le sol est imprégné de sang humain sur une profondeur d'Im50 .

D'après le rapport de la Commission extraordinai

H0499 - 0027

re d'Etat sur le camp de Lvov relatif aux crimes commis dans le camp, on constate que dans ce camp qui était un camp de travailleurs, ordinaire, plus de 200.000 citoyebs soviétiques ont été exterminés, d'après les rapports des experts médicaux .

Je cite le paragraphe I de la page 260 qui dit :

"En inspectant la région où se trouvaient éparpillés les os, nous avons constaté qu'ils couvraient une surface d'environ 2 kilomètres carrés . La Commission d'expertise estime que plus de 200.000 citoyens soviétiques ont été exterminés dans le camp de Yanov."

Je passe la partie suivante de mon exposé qui parle du régime d'épuisement dans les camps de concentration . Ceci a déjà été présenté par le Ministère public anglais, Sir David Maxwell Fyfe, et il n'est pas nécessaire d'en parler davantage .

Je demande au Tribunal l'autorisation de lui présenter un rapport concernant un type de camp tout à fait différent , qui a été créé par les fascistes allemands pendant la dernière phase de la guerre, page 265 de mon exposé .

Les camps de Majdanek et d'Auschwitz servaient de lieu d'extermination pour ceux qui étaient envoyés dans ces camps . Ces camps n'étaient pas une menace directe pour les gens qui étaient au-delà des limites du camp, mais pendant la guerre, les fascistes allemands commençèrent une nouvelle méthode bestiale d'extermination de la population pacifique . C'est ainsi que furent créés à Byelo-Russia les camps de la mort, non pas seulement pour tuer les internés du camp, mais aussi pour répandre dans la population pacifique et parmi les rangs de l'Armée rouge, des maladies infectieuses .

H0499 - 0028

Il y avait des fours crématoires et des chambres à gaz mais il est juste de dire que ces camps doivent être considérés comme les camps les plus cruels qui ont été créés par le fascisme pour l'extermination .

Comme document URSS N° 4 , je présente au Tribunal le rapport de la Commission d'Etat extraordinaire pour les recherches des crimes commis sur la population par le moyen du typhus . C'est un texte nouveau dont je lirai certains passages . Je commence la citation page 454, colonne I, paragraphe 2 . C'est le dernier alinéa de la page I56 du texte russe .

"Le I9 Mars I944 les troupes de l'Armée rouge qui avançaient dans la région de Osaritchi , district de Poless, Russie Blanche République soviétique de Byelo Russia, ont découvert sur le bord de la ligne de défense allemande , trois camps de concentration où se trouvaient 33.000 enfants, des femmes incapables de travailler et des vieillards ."

Je passe un paragraphe :

"Le camp représentait par lui-même une place ouverte entourée de fils de fer . L'entrée et l'approche du camp étaient minées . Il n'y avait aucune construction même du type léger sur le terrain du camp ."

J'attire l'attention du Tribunal sur le fait que ceci se passait au mois de mars I942, où il fait très froid en Russie blanche .

"Les internés étaient assis directement sur le sol . Beaucoup d'entre eux ne pouvant plus bouger gisaient sans connaissance dans la boue . Il était interdit aux internés de faire du feu et de ramasser de la paille pour

H0499-0029

se faire un lit . A la moindre infraction aux ordres, les Hitlériens fusillaient les internés .

"En créant des camps de concentration dans leur lignes avancées de défense , les Allemands choisissaient des endroits où ils ne pensaient pas pouvoir maintenir leur positions . Puis ils concentrèrent de grandes masses de citoyens soviétiques dans ces camps , ils y mettaient des femmes, des enfants, des vieillards . En troisième lieu, avec ceux qui étaient incapables de travailler et qui étaient exténués , se trouvant en très mauvaise condition sanitaire, ils répartissaient des malades atteints de typhus afin de répandre la maldie dans la région de la Russie blanche

"Parmi les enfants qui furent libérés de ces camps, il y en avait qui n'avaient que I3 ans . Il y avait enfants, I3072
I5.960/femmes incapables de travailler, et 4.448 vieillards.

Je passe la page suivante et je lis la page 269 du texte russe ,un alinéa témoignant de la façon dont on envoyait dans ces camps les malheureux citoyens de la Russie blanche .

Le témoin L.Pekarski qui fut libérée du camp, a certifié devant la Commission :

"Le I2 Mars I944 , au soir, nous, habitants de la ville de Jlobin, fûmes obligés de nous réunir , en une demie heure, à la gare de Jlobin-sud . Là les Allemands séparèrent les jeunes et les emmenèrent . Ils nous avaient mis dans des fourgons et nous expédièrent, nous ne savions pas où , mais nous étions pleins de crainte . On nous envoyait, nous l'avons vu plus tard, le long de la ligne de Rudobelski et nous avons été déchargés le soir du I5 Mars .

H0499 - 0030

" La nuit, avec de la boue jusqu'aux genoux, nous fûmes envoyés dans un camp, puis de ce camp, nous fûmes exépdiés dans un second. Sur le chemin, les Allemands battaient et tuaient ceux qui restaient en arrière. Une femme marchait avec ses trois enfants, l'un des enfants tombe, les Allemands tirent sur lui, lorsque la mère et les deux autres enfants se retournent horrifiés, les Allemands tirent sur eux, la mère pousse un cri strident couvert par les coups de feu.

" Une mère et son fils sont en train de marcher, l'enfant ne supporte pas la marche épuisante et tombe, la mère se penche sur lui, elle veut l'encourager par quelques paroles réconfortantes; ni la mère ni le fils ne se sont jamais relevés, ils n'ont pas revu le ciel bleu, les Allemands les ont fusillés."

Je passe la page suivante de ce document pour en arriver à la présentation des preuves sur le fait que les Allemands avaient intentionnellement répandu le typhus. Je passe trois alinéas de la page 260 du texte russe

" Libéré du camp, le citoyen Moukrarovitch, du village de Novobelitchza a déposé :

" Nous avions le typhus et nous fûmes expédiés dans la région du village de Moukirkorod dans un camp entouré de fils de fer barbelés.

" Un habitant du petit village de Nouvokoutok a déclaré :

" Pendant trois jours furent amenés dans le camp des malades souffrant du typhus, ce qui amena la contamination de nombreuses personnes bien portantes

H0499 - 0031

du camp. "

Je passe les deux pages suivantes du document pour en arriver au passage que les juges trouveront à la page 254 du livre de documents, deuxième colonne, 6ème paragraphe. Je vais lire cette citation :

" Le commandement de l'armée allemande envoyait dans les camps se trouvant à l'extrême limite de leurs frontières, des agents spéciaux qui avaient pour mission de surveiller la propagation du typhus tant parmi la population que parmi les troupes de l'Armée Rouge. "

Puis, on trouve la déposition de l'unde ces agents ; je passe cette citation pour gagner du temps.

Je vais donner, à ce sujet quelques extraits des rapports des expertises faites sur ces épidémies ; ils figurent à la page 54 du texte. (je lis la page 274 du texte)

" Les autorités allemandes ont placé dans le camp de concentration des citoyens soviétiques malades ou bien portants. Pour propager plus rapidement le typhus dans les camps, les Allemands ont pratiqué le transfert des malades d'un camp à l'autre. Quand les malades refusaient de changer de camp, les autorités allemandes employaient la force.

" Les occupants allemands transportaient des hopitaux les malades souffrant du typhus pour les expédier dans les camps de concentration où se trouvaient des gens bien portants.

H0499 - 0032

" La population civile pacifique fut contaminée par le typhus pendant la fin de février et au début de mars, ce qui entraina l'infection de nombreux citoyens soviétiques. "

Dans l'article suivant, le Tribunal pourra voir qu'il y a eu 4.052 citoyens soviétiques hospitalisés rien que dans le petit village de ..... Parmi eux on compte des enfants de 13 ans environ, au nombre de 2.370.

Je passe la partie de mon exposé où je pensais donner un témoignage sur la façon dont on emmenait les gens dans les camps de concentration, et j'en arrive à la page 277 de mon exposé où je parle des camps de concentration de type ordinaire.

Je vais citer un extrait très court du rapport de la commission extraordinaire d'état concernant un camp yougoslave, qui rapporte que les camps de Yougoslavie étaient dotés d'un régime particulièrement sévère, mais en parfaite coordination avec les camps du reste de l'Europe Le passage que je vais lire se trouve à la page 263 du livre de documents, deuxième alinéa Je vais citer 3 alinéas de ce rapport :

" Le camp de Banditza, près de Belgrade, fut créé en juin 1941. D'après les documents saisis dans ce camp, on peut constater que 23.637 internés y ont été enregistrés.

" Cependant, d'après la déposition des témoins qui ont réussi à en sortir - et en particulier les gens qui travaillaient dans ce camp et les agents de Quisling - on peut prétendre qu'il est passé bien plus d'internés dans ce camp.

H0499-0033

" Le témoin, Mondilo Pévianovitz, à la fin de 1943 , a participé à l'incinération des cadavres victimes du camp de Banditza. "

Je passe à l'interrogatoire du 7 février 1945 où il déclara à la Commission extraordinaire yougoslave que pendant la période où il travailla dans le camp, il avait pu compter 68.000 cadavres.

Je passe sur des extraits dont le contenu est déjà bien connu du Tribunal et j'en arrive à la page 283 du texte russe. Je présente au Tribunal, sous le numéro URSS-193 un extrait du registre de l'hopital du camp de Saitmitbet de Belgrade. Dans le rapport du gouvernement yougoslave on indique que ces hopitaux ressemblaient plutôt à des morgues des camps de concentration. Le Tribunal peut voir en se reportant au n° 270 qu'il y a eu 87 cadavres trouvés dans le camp. 87 cadavres sous le chiffre d'ordre 1272 ; c'est à dire que 1272 représente 522 cadavres. Je pense que ces chiffres n'appellent pas de commentaires.

Les conditions de vie étaient absolument impossibles dans les camps de concentration répartis momentanément occupées de l'Union Soviétique. Je vais lire un court extrait du rapport de la Commission extraordinaire d'état sur la République Soviétique de Lithuanie.

" Sur le territoire de la République soviétique de Lithuanie, les Hitlériens ont exterminé dans une grande proportion, non seulement la population de l'endroit mais encore des citoyens d'Orlosk, de Smolensk et de Vitebsk et Leningrad, près de la ville d'Alitousk - vous verrez ce camp dans le film qui passera cet après-midi -

H0499 - 0034

de juin 1943 à juin 1944, plus de 200.000 personnes sont passées dans ce camp. "

Je passe la suite de la citation et j'en arrive à l'alinéa suivant :

" Les conditions très pénibles anti-hygiéniques, le manque d'eau la faim, les maladies et les exécutions massives ont abouti à ce qu'en 14 mois, 60.000 citoyens périrent dans ce camp. "

Je passe à la page suivante du texte et je cite la page 288. On y parle des camps spéciaux de la République lituanienne pour les personnes travaillant pour l'Armée Rouge. Une inscription figurait au-dessus du camp disant que toute personne qui se plaindrait des méthodes employées par les Allemands ou qui violerait le régime du camp serait fusillée sans jugement ou expédiée en Allemagne. Ceci était rappelé aux internés très fréquemment : vous êtes nos esclaves, nous pouvons agir avec vous comme bon nous semble.

Je passe maintenant à un rapport de la commission extraordinaire sur ce que les Allemands ont fait dans la ville de Kil. On y parle de certains meurtres qui seront également cités...

LE PRESIDENT. - Vous allez peut-être un peu trop vite.

COLONEL SMIRNOV. - Je vais parler un peu plus lentement, Monsieur le Président, mais je parle volontairement vite pour terminer mon exposé plus tôt. Comme je veux présenter le film, je suis obligé d'accélérer.

De ce rapport, je nelirai qu'un extrait qui

H0499 - 0035

~~qui~~ parle des méthodes d'extermination dans le camp de Smenski. Je cite la page 289 du texte russe.

" Le S... fuehrer, aide du camp de concentration, Radum et Rieder exterminèrent les citoyens soviétiques. Ils inventèrent le moyen suivant pour tuer : ils forçaient certains citoyens soviétiques à grimper sur un arbre et les autres à couper l'arbre. Les gens tombaient et se tuaient."

Je passe à une autre citation qui est un rapport de la Commission extraordinaire d'état pour la république soviétique d'Esthonie. Cette partie témoigne du régime cruel que devaient supporter les internés. Je cite le dernier alinéa de la page 290 :

" Tous les jours on battait publiquement les internés sur des établis placés spécialement à cette intention. De plus, pour le moindre motif, on laissait les internés sans manger pendant plusieurs jours ou on les attachait pendant deux ou trois heures à un poteau, dans le froid le plus cruel. Les gardiens SS n'étaient pas les seuls SS à se moquer des internés .Le docteur du camp, Bortmann a battu lui-même deux internés. D'autres empoisonnaient systématiquement les internés malades en leur faisant une injection sous-cutanée de poison.

" L'infirmier du camp Houden... tua à coups de hache 23 internés.

" Le témoin Rander a déclaré qu'en février 1944, dans le camp de Klooga, deux enfants étaient nés, ils furent brûlés au four crématoire. "

H0499 - 0036

Je pense avoir donné suffisament de prauves sur la vie dans les camps de concentration. Je passe à la présentation des preuves portant sur les camps d'extermination.

On a déjà présenté suffisamment de documents à la Cour sur ce sujet pour que jeme limite à quelques dépositions en plus du film qui sera présenté cet après-midi.

Je suppose qu'il a déjà été suffisamment démontré au Tribunal que dans les camps de concentration, on anéantissait les citoyens de toute l'Europe. On y envoyait des habitants de l'Europe orientale et de l'Europe occidentale. Sur ce sujet, en dehors des rapports officiels établis sur les camps, nous possédons des dépositions d'internés.

Les exterminations dans les camps de concentration étaient accomplies au moyen de méthodes techniques spéciales. J'attire l'attention du Tribunal sur de nouveaux documents que je présente dans mon exposé sur les méthodes utilisées dans les camps de concentration. Mais, dans cette Allemagne germano fasciste il n'y avait pas qu'une seule manière d'édifier des fours crématoires.

Je vais présenter au Tribunal les preuves attestant qu'il y avait en Allemagne, au moins 3 firmes spécialisées dans la construction des fours crématoires. Ceci montre quelle était l'envergure de tous ces crimes

J'arrive de la page 293 à la page 303. Je demande au Tribunal de porter son attention sur le rapport de la Commission d'état extraordinaire pour les cruautés des occupants germano fascistes à Auschwitz. Je cite le document figurant à la page 353 du livre de documents :

H0499 - 0037

++ 8

" La construction de nouveaux crématoires avait été confiée à la firme Armand Topf et Fils, à Erfurt, qui commença immédiatement la construction des fours crématoires et des chambres à gaz à Birkenau. On exigeait de Berlin un accélération immédiate de façon à ce que ce travail soit terminé au début de 1943.

" Dans les archives de la Chancellerie et celles du camp d'Auschwitz, on a trouvé la correspondance échangée entre l'administration du camp et la firme Topf et Fils et parmi ces lettres, la lettre suivante :

" Topf et Fils, Erfurt.

12 février 1943

" A Auschwitz, Centre SS et de Police

" sujet : les fours crématoires des camps 2 et 3 de prisonniers de guerre.

" Nous vous confirmons la réception de votre télégramme du 10 février : nous confirmons encore une fois notre commande pour 5 pièces de four crématoire triples, y compris deux ascenceurs pour les cadavres.

" Vous avez également commandé une organisation pratique pour apporter le charbon et le transport des cendres. C'est à vous d'organiser tout le nécessaire pour le four crématoire n° 3.

" Nous espérons que vous prendrez toutes mesures nécessaires pour l'expédition immédiate de toutes les machines."

Je passe au document suivant concernant les chambres spéciales. Je présente le document URSS-64 qui est rattaché au rapport de la commission yougoslave, c'est un rapport sur la façon dont il fallait s'adresser à de telles firmes. Ici, c'est la firme Didier.

H0499 - 0038

La correspondance avec la firme Didee au sujet des fours crématoires a été retrouvée à Belgrade. On peut y constater que cette firme avait une compétence reconnue pour la construction des fours crématoires dans les camps de concentration où elle avait une bonne clientèle.

Pour amener les cadavres au four, la firme avait étudié un système sur roues. Elle estimait pouvoir assurer les commandes mieux que les autres firmes et elle demandait une petite avance avant l'exécution des travaux. Je vous citerai un très court extrait de ce document, les deux premiers alinéas :

" Nous rapportant à la visite de votre fils et aux conversations qu'a eues avec lui notre collaborateur Monsieur Stark, nous avons pris note de l'intention des autorités de Belgrade de construire un système de fours crématoires pour les camps de concentration.

" Nous avons l'intention de préparer l'architecture et la construction de ces fours. Pour amener les cadavres jusqu'aux fours, nous proposons des chariots à deux roues.

Dans chaque four crématoire était prévu un aménagement spécial pour les cendres. On proposait l'installation de petits compartiments de 600 millimètres de haut et de 450 millimètres de large.

" Pour la concentration des cadavres et leur transport jusqu'au four crématoire, nous conseillons d'utiliser des chariots légers sur roues. Nous donnerons les plans de ces chariots."

H0499 - 0039

Je passe maintenant à la présentation du document qui pour des raisons techniques ne vous a pas encore été remis. On va vous l'apporter dans quelques minutes. Il porte le n° URSS-225. Il se rapporte à la construction de ces mêmes fours crématoires dans les camps de concentration de Belgrade. C'est la correspondance de la firme à responsabilité limitée Korn. Je cite une lettre d'affaires qui a jugé bon de terminer par " Heil Hitler ". La firme Korn s'inquiète de savoir si 2 fours sont réellement suffisants , elle rappelle qu'elle a déjà construit 4 fours pour Dachau et 5 pour Lublin et elle souligne que ces fours ont confirmé leur valeur pratique.

Je vais lire au Tribunal un extrait très court de ce document que le Tribunal trouvera à la page 471 du tome II de son livre de documents. Je lis le premier alinéa, c'est à la page 308 :

" Pour compléter les conversations que nous devons encore avoir sur les installations d'incinération, nous vous proposons des fours crématoires au charbon dont la pratique a prouvé la valeur.

" En liaison avec la construction que nous vous proposons, nous vous conseillons deux fours, en vous demandant cependant de nous signaler si 2 fours vous semblent suffisants. "

Je passe à l'alinéa suivant et je poursuis :

" Pour les dimensions des plateaux et des souffleries, je vous remettrai des croquis. Ces croquis illustrent la construction de deux fours crématoires de Dachau. Un autre dessin montre la construction d'un four de Lublin. Installation d'incinération comprenant 5 fours cré-

H0499 - 0040

matoires et 2 chadières. "

Je poursuis par la lecture d'une lettre se terminant par la mention " Heil Hitler " C.H Korn SARL

Je passe maintenant à la construction des fours crématoires pour les camps de concentration.

LE PRESIDENT. - N'ayant pas le texte, le Tribunal aimerait savoir quand ces lettres ont été adressées

COLONEL SMIRNOV. - Monsieur le Président, cette lettre a été adressée aux autorités de Belgrade. Ces documents ont été saisis par le gouvernement yougoslave Les installations d'extermination de Belgrade n'étaient pas suffisantes, et les autorités décidèrent de les agrandir en faisant construire de nouveaux fours crématoires dans les camps de concentration. Ce dont je parle, c'est la correspondance entre les fabriques allemandes et les autorités SS.

LE PRESIDENT. - Les autres lettres que vous avez citées étaient-elles toutes adressées à des détachements SS.

COLONEL SMIRNOV. - Oui, elles étaient toutes adressées aux SS. La première lettre a été envoyée à l'administration du camp de Auschwitz.

Je vais maintenant présenter des preuves sur les fours crématoires mobiles. Le Tribunal se souvient des automobiles à gaz mobiles, il y avait aussi des fours crématoires mobiles. A ce sujet, le SS Waldmann témoigne. Il faisait partie des forces fascistes quand l'on anéantit 840.000 prisonniers soviétiques à Aschaffenhausen'

H0499-0041

++ I2

On a déjà présenté au Tribunal le document n° URSS-52, document sur Auschwitz. Je cite le passage que constitue la déposition du SS Waldmann :

" Les prisonniers de guerre tués de cette façon étaient brûlés dans quatre fours crématoires mobiles, remorqués par des automobiles."

Je passe les deux pages suivantes de mon exposé où l'on parle des chambres à gaz et des fours crématoires. Cette question est suffisamment nette et je me contente d'attirer l'attention du Tribunal sur les horribles procédés employés par les Nazis pour liquider les corps des prisonniers déjà exécutés. Je présenterai plus tard au Tribunal les preuves irréfutables d'une utilisation encore plus horrible des cadavres humains.

Dans le rapport sur Auschwitz, le Tribunal trouvera un passage que je vais citer à la page 353 du livre de documents. Je lui demande de se reporter en même temps à l'album d'Auschwitz, aux pages 34,35 et36 où l'on voit les photos des 7.000 kilogs de cheveux coupés aux femmes.

" En 1943, les Allemands avaient l'intention préméditée d'utiliser les os déjà incinérés. Ils commencèrent à broyer les os et à les vendre à la firme Topf pour les transformer en superphosphates. On a trouvé dans le camp des documents sur l'envoi à l'adresse de la firme Topf de 112 tonnes600 d'os humains concassés. On a également utilisé des cheveux coupés aux femmes et ces cheveux se trouvent sur la photo dont le Tribunal est en possession.

H0499-0042

++ I3

Je demande au Tribunal de se reporter aux conclusions des expertises faites par la commission médicale des experts :

" On a fait des expertises sur les résultats des expériences chimiques et sur l'empoisonnement des gens par les gaz grâce au cyanure de potassium et à l'acide carbolique. "

Je passe un alinéa et je poursuis par le suivant :

" L'analyse technique et sanitaire des chambres à gaz de Maïdenek (page 319 du texte du document) confirme absolument que toutes ces chambres à gaz et en particulier les quatre premières étaient utilisées pour l'anéantissement massif et systématique des internés au moyen des gaz toxiques tels que l'oxyde de carbol et l'oxyde de cyanure. "

Je passe une partie de mon exposé portant sur le régime des camps d'Auschwitz et de Maïdenek. Je pense que le sujet est suffisament connu du Tribunal.

Ce régime avait pour résultat d'envoyer une partie des gens immédiatement à la mort - 1 % environ - tandis qu'1/5 à 1/6 des internés mourait d'inanition.

Je suis pressé par le temps je passe une partie de mon exposé et j'en arrive à la page 324 de mon exposé. Je vais lire quelques passages concernant l'odieux traitement de pillage dont les internés tués étaient les victimes à Auschwitz et à Maïdenek. Je demande au Tribunal de se reporter en même temps à l'album d'Auschwitz, page 27 où se trouve la photographie d'um stock de valises ayant appartenu aux internés. A la page 28, ces valises ont des

H0499 - 0043

étiquettes de divers pays. A la page 39, vous verrez un stock énorme de vêtements ainsi qu'à la page 33.

(Le document qui n'a pas été présenté à la Cour vient d'être transmis. Je vous prie de m'excuser pour le retard apporté à la transmission de ce document.)

Je cite uniquement la partie du rapport sur Auschwitz que le Tribunal trouvera à la page 365 du livre de documents où il est question des découvertes de la commission dans les dépôts du camp. Je cite le 2 ème alinéa de la page 325 du texte russe ;

" Sur le territoire du camp d'Auschwitz se trouvaient 35 dépôts spécialisés dans les assortiments et les empaquetages des vêtements. 29 de ces dépots furent brûlés par les troupes allemandes à l'arrivée de l'Armée Rouge. Dans les 6 dépôts restants, on a trouvé :

1. Vêtements et sous-vêtements d'hommes 348.820 séries
2. vêtements de femmes = 836.255
3. chaussures de femmes : 5.525 paires
4. chaussures d'hommes : 38.000 "

et même des tapis, 13.964 tapis "

Je passe encore deux alinéas et je cite...

LE PRESIDENT. - Nous suspendons la séance .

(Suspension de séance à 12 heures 50 jusqu'à 14 heures)

H0499 - 0044

TRIBUNAL MILITAIRE INTERNATIONAL

Séance du 19 Février, reprise à 14 heures, sous

la Présidence de Lord Justice LAWRENCE

Colonel SMIRNOV - Le même tableau de dévastation systématique a été établi par la Commission lors de son enquête sur Maideneck . Je ne citerai pas en entier cette partie du communiqué de la Commission extraordinaire Polono-soviétique, mais je ne citerai qu'un seul passage, qui est un rapport sur la direction des SS, passage contenu dans le compte-rendu de la Commission Polono-soviétique que M.M. les Juges pourront trouver page 66 du Livre de documents, première colonne du texte, 3ème paragraphe. Je commence ma citation, page 327 de mon exposé.

"A tous les commandants des camps de concentration.

"En rapport avec la déclaration de la direction principale de la Sécurité de l'Etat, on a envoyé des camps de concentration des paquets avec des vêtements, principalement dans la direction de la Gestapo de la ville de Brünn et il a été établi que dans plusieurs cas, ces vêtements étaient couverts de sang et troués de balles. Une partie de ces paquets a été endommagée, et de cette façon, des personnes tout à fait étrangères eurent la possibilité de connaître le contenu de ces paquets.

"Etant donné que la Direction principale de la Sécurité du Reich donnera des instructions règlement la ques-

H0499 - 0045

tion des affaires et des vêtements restant dans le camp après la mort de leurs propriétaires, il conviendra d'arrêter l'exportation de ces choses jusqu'à ce que cette question soit définitivement règlée.

"Signé : Kluge , Commandant de Brigade SS et Major Général."

J'en arrive à la présentation des preuves qui témoignent de l'étendue de ces atrocités. Dans deux camps de la mort seulement, les criminels ont anéanti 5 millions et demi d'hommes. En confirmation, je vous apporte les conclusions de la Commission d'Etat extraordinaire qui était chargée de l'enquête sur Auschwitz. Je me limiterai à une courte citation. Les membres du Tribunal trouveront le passage auquel je me réfère page 356 du Livre de documents, 2ème colonne de texte, 4ème paragraphe. Je commence ma citation :

"Cependant, en appliquant les coefficients correctifs en ce qui concerne les fours crématoires, la Commission Technique d'expertise a établi le fait que pour le temps d'existence du camp d'Auschwitz, les bourreaux Allemands ont anéanti dans ce camp près de 4 millions de citoyens de l'Union Soviétique, de la Pologne, de la France, de la Yougoslavie, de la Roumanie, de la Hongire, de la Bulgarie, de la Hollande, de la Belgique, et d'autres pays."
Je cite le passage correspondant du communiqué de la Commission Extraordinaire Polono-soviétique sur Maideneck
Les membres du Tribunal trouveront le passage auquel je me réfère page 66 du Livre de documents, 2ème colonne, 6ème paragraphe. Je commence ma citation :

"La Commission Extraordinaire Polono-soviétique a établi que pendant les quatre années d'existence du camp

H0499 – 0046

d'extermination de Maideneck. Les bourreaux hitlériens, sur l'ordre direct de leur gouvernement criminel ont anéanti au moyen de fusillades massives, d'asphyxie dans les chambres à gaz, près d'un million et demi d'hommes, prisonniers de guerre soviétiques, prisonniers de guerre de l'ancienne armée polonaise, citoyens de diverses nationalités, Polonais, Français, Italiens, Belges, Hollandais, Tchèques, Serbes, Grecs, Croates, et une grande quantité de Juifs."

Par ces documents, je termine la partie relative aux camps de concentration, et j'en arrive à la dernière partie de mon rapport, traitant de la "suppression des preuves de leurs crimes par les nazis."

Au temps de leurs succès militaires ephémères, les criminels germano-fascistes s'occupaient assez peu de cacher les suites de leurs crimes. Souvent, ils ne jugeaient même pas nécessaire de masquer par de la terre les tombes dans lesquelles étaient jetés après les fusillades les cadavres des victimes. Cependant, après les défaites que la machine de guerre a subi, sous Stalingrad, la situation changea. Talonnés par la peur des représailles, les criminels se mirent à prendre des mesures urgentes pour cacher les traces de leurs crimes. Partout où cela était possible, ils brûlèrent les cadavres. Là où cela était impossible, les tombes étaient soigneusement masquées par de l'herbe ou des plantes diverses. La terre avec laquelle on recouvrait les tombes des fusillés était aplanie par des machines spéciales et des tracteurs a chenilles.

Cependant, la méthode principale à laquelle avaient recours les criminels germano-hitlériens était l'incinération des corps. La cendre des corps incinérés était éparpillée

H0499 - 0047

dans les champs, les os qui n'étaient pas complètement brûlés étaient cassés en menus morceaux par des machines spéciales, et mélantés au fumier pour en faire de l'engrais. Dans les camps importants, ces os en petits morceaux étaient vendus aux usines agricoles allemandes pour être transformés en superphosphates.

Je présenterai au Tribunal en tant que preuves de l'immense étendue de ces crimes hitlériens et des efforts des hitlériens pour cacher ces crimes, une série de documents. Je me réfère tout d'abord au communiqué de la Commission extraordinaire d'enquête Polono-soviétique sur Maideneck. Ce document est présenté sous le n° URSS 29. L'endroit auquel je me réfère sera trouvé par les membres du Tribunal page 65, 2ème colonne, dernier paragraphe. Afin d'abréger les débats, je me permettrai de résumer brièvement le contenu de ce document.

Déjà au début de 1942 furent construits deux fours crématoires. Ensuite, je commence ma citation, page 332, 2ème paragraphe :

"Etant donné qu'il y avait une grande quantité de cadavres, les Allemandes, en 1942 commencèrent à construire, et terminèrent en Octobre 1943 la construction d'un énorme four crématoire composé de cinq fours. Ces fours brûlaient sans arrêt. La température y était de près de 1.500° au maximum. Pour pouvoir entasser dans ces fours le plus grand nombre possible de cadavres, les cadavres étaient démembrés, et notamment on coupait les extrémités ces corps."

Je passe le paragraphe suivant, et je prierai le Tribunal seulement d'accorder soh attention au passage qui suit trois paragraphes plus loin :

"Il n'y avait pas assez de fours crématoires, et

H0499 - 0048

pour la destruction des cadavres, les Allemands avaient été forcés de recourir à des installations crématoires particulièrement primitives. Les opérations s'y passaient de la façon suivante."

Je poursuis ma citation :

"Sur les rails, où une automobile jouait le rôle de wagon crématoire, on mettait des planches et sur les planches des cadavres, ensuite de nouveau des planches, et encore des cadavres. Ainsi, on massait sur le bûcher de 500 à 1.000 cadavres. On arrosait le tout de matières inflammables, et on le brûlait."

Je cite un court passage donnant une idée de l'étendue de ce procédé :

"La Commission a établi que dans les seuls fours crématoires furent brûlés plus de 600.000 cadavres. Sur les bûchers monstres de la forêt de Krempetz furent brûlés plus de 300.000 cadavres. Dans les deux anciens fours crématoires furent brûlés plus de 80.000 cadavres et enfin sur les bûchers qui se trouvaient dans le camp lui-même, près des crématoires, furent brûlés au moins 400.000 cadavres."

Comme preuve de ces mêmes faits, c'est-à-dire de l'étendue de ce travail criminel des hitlériens pour cacher la trace de leurs crimes,, je me réfère plus loin au rapport de la Commission d'Etat extraordinaire, dans son enquête sur la ville de Minsk. M.M. les Juges pourront trouver ce passage page 315, 2ème colonne, 4ème paragraphe. Je cite un bref passage :

"A Blagovchtchina furent découvertes trente-quatre fosses qui servaient de tombes, masquées par de petits arbustes. Quelques-uns de ces tombes atteignaient une longueur

H0499-0049

de 50 mètres. Lors de l'ouverture partielle de cinq de ces tombes, on trouva, à une profondeur de trois mètres des cadavres et une couche de cendre haute de 50 cms à 1 mètre. Aus environs de ces fosses, la Commission trouva une multitude de petits os humains, des cheveux, des prothèses dentaires, et une grande quantité d'objets divers d'utilité courante. L'enquête a établi qu'ici les fascistes avaient anéanti jusqu'à 150.000 personnes.

"A 450 mètres de l'ancienne maison de Petraskevitchi furent trouvées huit fosses de 21 mètres de long, sur 4 mètres de large, et 5 mètres de profondeur. Devant chacun de ces tombeaux, il y avait d'épaisses couches de cendres qui provenaient des cadavres brûlés."

Je passe la page suivante, et j'en arrive au rapport de la Commission d'Etat extraordinaire sur les atrocités des envahisseurs germano-fascistes dans la région de document déjà présenté sous le n° URSS 6. J'en cite quelques extraits très courts. L'endroit que je cite serait trouvé page 60, 2ème colonne, 5ème paragraphe du texte.

"Sur les instructions du Reichsministre allemand Himmler, et du Major-Général de la Police et des SS Katzmann au mois de Juin 1943 furent prises des mesures spéciales pour déterrer et brûler les cadavres des citoyens paisibles suppliciés et fusillés, des prisonniers soviétiques et des citoyens d'autres nations. A Lvow, les Allemands créèrent un Sonderkommando spécial, 1005, qui se composait de 126 hommes. Le Chef de ce kommando était le Hauptsturmfuehrer Scherlak, et son adjoint était le Haupsturmbannfuehrer Rauch. Dans la tâche de ce Sonderkommando était comprise l'action de déterrer les cadavres de citoyens pai-

H0499 – 0050

sibles et de prisonniers de guerre tués par les Allemands et de les brûler ensuite."

Je me suis arrêté particulièrement sur ce passage parce que je voudrais prier l'honorable Tribunal de se souvenir de ce chiffre : le Sonderkommando 1.005. Ce kommando était le prototype des Sonderkommandos analogues créés par les Allemands. Les Sonderkommandos suivants créés dans le même but reçurent les n° 1.005 A, 1.005 B, et ainsi de suite. Je termine cette citation par les conclusions de l'expertise médico-légale. Je cite, page 340, dernier paragraphe :

"Sur le territoire de Lvow , les assassins hitlériens employaient les mêmes méthodes pour cacher les traces de leurs crimes que celles qu'ils avaient déjà employées auparavant, en tuant les officiers polonais dans la forêt de Katyn. La Commission d'Expertise a établi l'identité absolue de la façon dont étaient masquées les tombes à Licenitz , et dans la forêt de Katyn.

"Afin d'élargir leur expérience sur l'anéantissement des cadavres, sur la façon de brûler les corps et de cacher les suites de ces opérations, les Allemands créèrent à Lvow , dans le camp de Janow , une école spéciale qui préparait des cadres spécialisés. Dans cette école arrivaient des commandants des camps de Lublin, de Varsovie, de Cracovie, et d'autres villes. Le Chef du Sonderkommando du 1.005, Scherlak donnait des instructions et des directives aux commandants des camps sur la façon de déterrer les corps, d'en faire des tas égaux, la façon de les brûler, d'éparpiller les cendres, de briser les os, de faire des plantations sur la terre qui recouvrait ces tombes."

Je me réfère ensuite au document déjà dé-

H0499-0051

19/2/46

D. 8

14 à 15 h.

posé sous le n° URSS 61, parmi de nombreux documents, qui comprend le procès-verbal de l'examen d'une machine à broyer les os, spécialement destinée aux ossements humains. Ce procès-verbal sera trouvé page 73 du Livre de documents. Etant donné qu'il ne me reste que très peu de temps, je me limiterai à des citations très breves. Page 342, ler paragraphe, je commence ma citation :

"La machine pour broyer les os brûlés a été montée en vue d'une tâche spéciale sur un tracteur automobile, Cette machine est facilement mobile, sans qu'il doit nécessaire de la démonter, grâce à une automobile, ou à n'importe quel autre moyen de transport."

Je passe le paragraphe suivant, et je cite encore un bref passage :

"Cette machine peut travailler n'importe où, et ne demande pas une place spécialement aménagée. Elle est transportée par une automobile ou n'importe quel autre moyen de transport. La machine, étant données ses dimensions, peut brûler dans une heure environ 3 mètres cubes d'os, brûlés et finement broyés."

Je termine ma citation, je passe quatre pages de mon rapport, et je présente au Tribunal, en tant que preuve, le procès-verbal de l'interrogatoire de Gerhardt Adamets , qui fut interrogé par un officier de l'Armée américaine, sous le sceau du serment. Je m'arrête à ce document qui nous a été aimablement prêté par nos collègues américains, étant donné que les déclarations de Gerhardt Adamets constituent, pour employer un terme juridique spécial, des déclarations qui corroborent nos documents probants. Ces déclarations sont très vastes, et je me limiterai à des extraits assez brefs.

H0499 - 0052

appartenait au Sonderkommando N° 1.005 B.

J'attire une fois de plus l'attention du Tribunal sur le fait que le Sonderkommando 1.005 était le Sonderkommando normal, et que celui-ci portait déjà le n° 1.005 B. L'endroit que je voudrais citer, tiré des déclarations de Gerhardt Adamets se trouve page 480 du Livre de documents, en commençant au 2ème paragraphe. Avant cela, ce témoin dit qu'avec 40 autres fonctionnaires de la Police de Sécurité, il avait quitté Dniepropetrosk, et avait été envoyé à Kiev. Je rappelle au Tribunal l'appellation qu'il connaît déjà de Babii-Yar. Je cite page 347 :

"Notre lieutenant, Winter, a fait son rapport sur notre colonne à l'Oberlieutenant Reinitch, Sonderfuehrer de la Police de Sécurité du détachement 1.005 A. A cet endroit se dégageait une odeur particulière de cadavres, qui faisait que nous nous sentions mal, et nous étions obligés de nous boucher les narines et de retenir notre respiration. L'Oberlieutenant Reinitch s'est adressé à nous, dans un discours dont je me rappelle les passages suivants :

"Vous êtes arrivés à l'endroit où vous devez servir et aider vos camarades. Vous sentez déjà l'odeur qui sort de la "cuisine" qui se trouve derrière nous. Nous devons tous nous habituer à cela, et vous devez tous remplir vos obligations. Il faudra garder les détenus, et cela de façon très soigneuse. Tout ce qui se passe ici sont les affaires secrètes du Reich. Chacun de vous répond de sa tête si un détenu s'échappe de sous sa protection. Et en outre, cet homme sera soumis à un régime spécial. Le même traitement attend celui qui parlera ou qui ne sera pas assez discret dans sa correspondance."

Je continue :

"Après ce discours de l'Oberlieutenant Reinitch,

H0499 - 0053

19/2/46

D. 10

14 à 15 h.

on nous fit sortir pour que nous fassions connaissance avec l'endroit où nous devions servir. On nous fit sortir du cimetière, et on nous amena sur le champ attenant. La route qui traversait ce champ était des deux côtés bordée de policiers qui écartaient tous ceux qui voulaient en approcher. Sur le champ nous vîmes près de 100 détenus qui se reposaient après le travail. Les pieds de chacun de ces détenus étaient enchaînés par des chaînes de plus de 3 mètres de long. Ils étaient tous habillés de vêtements civils. Je passe la dernière partie du paragraphe et je continue.

"Le travail des détenus consistait, comme nous l'apprîmes plus tard à déterrer les cadavres qui avaient été enterrés là, dans deux tombes de grandes dimensions à transporter ces cadavres, à les mettre dans deux tas énormes et à les brûler. Il était difficile d'établir une estimation, mais je pense cependant qu'à cet endroit furent enterrés de 40 à 45.000 cadavres. Dans un fossé anti-tanks on avait établi une tombe qui était partiellement remplie de cadavres. Ce fossé avait 100 mètres de long sur 10 mètres de large, et 4 à 5 mètres de profondeur."

Je termine ma citation, et je continue avec le dernier paragraphe du texte :

"Le jour où nous arrivâmes à cet endroit, aux environs du 10 Septembre 1943, il y avait dans le champ trois à quatre petits tas de cadavres."

Il est intéressant de savoir ce que ce spécialiste fasciste appelait des "petits tas". Il dit :

"Chacun de ces petits tas était composé de près de 700 cadavres, avait à peu près 7 mètres de long, 4 mètres de large, et 2 mètres de haut."

J'arrête ici ma citation, et je la reprends à la page suivante :

H0499 - 0054

19/2/46

D. 11

14 à 15 h.

"Aussi bien ici qu'illeurs, j'ai eu le loisir de voir la méthode de travail suivante : brûler les corps, qui, au moyen de crochets de fer spéciaux étaient trainés dans des endroits particuliers, et ensuite ils étaient entassés sur des tas de boisw On mettait du bois tout autour et on arrosait le tout de pétrole, puis on brûlait."

"Ensuite, on nous ramena au cimetière, nous, les policiers du détachement 1.005 B. Cependant, chacun de nous ne put manger, à cause de l'horrible odeur et du souvenir de ce que nous avions vu."

Bien que la suite du témoignage soit intéressant, je suis obligé de passer, pour économiser du temps, et je continue, page 351, 2ème paragraphe. Je cite ce passage, parce que dans le rapport de la Commission d'Etat extraordinaire sur Kiev, que j'ai déjà eu l'honneur de citer au Tribunal, il y a des déclarations de gens qui se sont évadés de ce camp. Dans les déclarations de Adametz , nous trouvons des phrases qui corroborent entièrement ce document. Je cite :

"Aux environs du 29 Octobre 1943, à 4 heures 45 au moment où il y avait un brouillard très épais, près de trente détenus s'échappèrent. Ils avaient arraché les chaînes de leurs jambes, et s'échappèrent en hurlant de leurs baraques, s'enfuyant dans toutes les directions. Près de six d'entre eux furent tués. Les autres purent s'échapper à cause du brouillard."

J'arrête ma citation, et je prie l'honorable Tribunal d'accorder son attention au fait que dès que ce travail fut terminé, les détenus étaient mis à mort. Pour le prouver, je vous citerai la page suivante des déclarations de Adametz page 352, 2ème paragraphe. Je commence ma citation :

"Dans les autres endroits où j'ai eu à remplir ces

H0499 - 0055

fonctions de garde, les détenus, après que leur travail fut terminé, furent mis à mort, après avoir été emmenés dans un endroit déterminé, en groupe ou un par un, sous la garde de détachements de police. Ensuite, ces policiers étaient renvoyés, pour ramener d'autres détenus, après quoi les collaborateurs du SD obligeaient les détenus à se coucher face contre terre sur un chassis de bois, et ils étaient immédiatement tués par un coup de feu dans la nuque. Dans la plupart des cas, les détenus obeissaient à ces ordres sans récriminations, en se couchant à côté de leurs camarades déjà fusillés."

J'attire l'attention des membres du Tribunal sur la route qu'a parcourue ce Sonderkommando. Il avait été à Krivoïrog, à Nicolaiev, à Voznessensk et à Riga. c'est-à-dire que ce kommando a accompli un itinéraire de l'extrême sud jusqu'aux régions arctiques de ma patrie. C'est une route qui peut être évaluée en milliers de kilomètres, et partout, ce kommando s'occupait aux mêmes besognes. Pour le prouver, je citerai un court extrait de ce rapport, dans la dernière étape de la besogne de ce kommando, à Riga, page 357 du texte de mon rapport. Je commence ma citation.

"Nous (du détachement 1.005 B,) reçûmes ensuite l'ordre de nous diriger vers des baraques qui avaient été construites depuis peu de temps, dans lesquelles étaient disposées à environ 250 mètres de six à sept tombes de très grandes dimensions."

Je cite ce passage parce que M.M. les Juges verront cela dans le film que nous présenterons.

"... Les dernières se trouvaient à environ 4 kms des faubourgs de Riga.(Dans le texte du procès-verbal, il est dit : dans la forêt de Bickernetz). Là se trouvaient

H0499 - 0056

environ 10.000 à 12.000 cadavres. Un nouveau détachement de 50 à 60 détenus fut amené là-vas, et au milieu de Juin 1944 commença le travail qui consistait à déterrer et à brûler les cadavres, de la façon qui a été décrite auparavant. Ce travail fut terminé à la fin de Juin 1944. Je pense qu'à ce moment le front se trouvait à 300 kms de là. Ces dix à douze mille cadavres étaient ceux d'hommes, de femmes et d'enfants de tous les âges, et avaient été enterrés environ deux ans auparavant."

Je rappelle à l'honorable Tribunal le passage du rapport de la Commission Extraordinaire qui a été cité par moi, où il a été dit que la date des fusillades était 1942. Ce sont donc encore des renseignements qui correspondent.

Je continue : "Nous autres, policiers, croyions, en règle générale, qu'il avaient été tués par des SS. Cependant, ce n'était là que des suppositions. Un nouveau groupe de 50 à 60 détenus fut mis à mort à la fin de Juin 1944."

Je passe toute la partie qui suit, et je me permettrait de citer ce qui termine le procès-verbal de l'interrogatoire de Gerhardt Adametz , page 359, 4ème paragraphe :

"Nous croyions par la suite qu'en réalité, les nazis avaient peur que soient découvertes leurs tombes énormes par les armées suviétiques qui avançaient à ce moment, et que ces horribles meurtres en masse seraient portés à la connaissance du monde civilisé. Je pense qu'environ 100.000 cadavres furent déterrés de ces énormes tombes par les collaborateurs du SD des détachements 1.005 A et 1.005 B. Je pense que d'autres kommandos militaires accomplissaient le même travail, mais je ne sais pas combien

H0499 - 0057

d'entre eux. Si j'avais pensé ou su qu'un jour je serais obligé de faire cette besogne sale et horrible, j'aurais émigré quelque part."

Je passe ce qui suit, c'est le texte du serment et la signature du témoin.

Avant de présenter l'avant-dernière preuve, je demanderai l'autorisation au Tribunal de faire quelques remarques. Le meurtre de plusieurs millions d'hommes fut accompli par les fascistes pour des motifs qui ont été dictés par leur haine de l'humanité, par les théories du racisme, et par le droit du seigneur à l'anéantissement des peuples. Tous ces meurtres et tous ces assassinats furent froidement préméditès. Ces atrocités sans précédent par leur étendue furent accomplies dans des délais qui étaient fixés à l'avance et comme je l'ai déjà montré avant, une technique spéciale avait été créée pour les exécutions en masse et pour cacher les traces de ces crimes.

Mais de plus, dans de nombreux crimes des fascistes allemands, il y a un trait qui les rend encore plus répugnants. Dans toute une série de cas, les Allemands ayant déjà tué leurs victimes n'arrêtaient pas là leurs crimes. Ils continuaient en prenant comme sujet de leur divertissement le corps même de la victime qu'ils venaient de tuer. Cela était caractéristique dans tous les camps d'anéantissement. Je rappelle à l'honorable Tribunal que les os qui n'étaient pas complètement brûlés étaient vendus par les fascistes allemands à la firme Streime, et que les cheveux des femmes tuées étaient coupés, mais en sacs et envoyés en Allemagne.

Dans ces mêmes crimes se trouvent ceux dont je présenterai la preuve maintenant. J'ai déjà montré à plusieurs reprises auparavant que la méthode essentielle

H0499 - 0058

de cacher les traces de leurs crimes était pour les Allemands de brûler les cadavres. Mais il y avait également une atroce conception technique des SS qui créèrent des chambres à gaz et les camions à gaz, et qui ont travaillé plus tard à la création de méthodes d'extermination et d'anéantissement total des cadavres humains, au cours desquelles l'extermination et la disparition des traces devait être immédiate.

Dans l'institut anatomique de Dantzig avaient déjà eu lieu sur une échelle très importante des expériences sur la fabrication du savon avec des cadavres humains et des expériences avec la peau humaine. Je présente au Tribunal sous le n° URSS 497 la déposition du témoin oculaire, d'un homme qui prit part lui-même à la fabrication du savon humain, celle d'un préparateur à l'Institut anatomique de Dantzig, Siegmund Masur . Je passe deux pages, et j'arrive page 363, où je commence ma citation, qui est assez longue, mais je me permettrai de la citer en entier.

"Q. - Racontez-nous comment se produisait la fabrication du savon, à partir de la graisse humaine, dans l'Institut anatomique de la ville de Dantzig ?

"R. - A côté de l'Institut anatomique, au fond d'une cour, en été 1943, fut construit un bâtiment en pierres à un étage, consistant en trois chambres. Ce bâtiment avait été construit pour travailler sur les cadavres, et pour faire bouillir les os. Cela avait été officiellement déclaré par le professeur Spanner. Ces laboratoires portaient le nom de "Laboratoires pour la préparation des squelettes humains, et le brûlage de la viande et des os inutiles." Mais déjà dans l'hiver 1943/1944, le professeur Spanner ordonna de recueillir la graisse humaine et de ne pas la

H0499 - 0059

19/2/46

D. 16

14 à 15 h.

jeter. Cet ordre fut donné à Reichert, et à Borkmann.
En Février 1944, le Professeur Spanner me donna une recette pour préparer le savon à partir de la graisse humaine. Dans cette formule, il était ~~xxxxxxx~~ dit qu'il fallait prendre cinq kilos de graisse humaine , dix litres d'eau et 500 ou 1.000 grammes de soude caustique.,Tout cela devait être bouilli deux à trois heures. Ensuite, il fallait faire refroidir. Le savon montait à la surface, et les restes et l'eau restaient au fond, dans les seaux. On ajoutait à ce mélange de la soude caustique. Ensuite, on ajoutait de l'eau fraiche, et le mélange était de nouveau bouilli deux à trois heures.

H0499-0060

Après refroidissement, , le savon était coulé dans des moules

Je me permettrai de montrer au Tribunal un de ces moules dans lesquels était coulé le savon humain et je présenterai ensuite la preuve de ce fait.

LE PRESIDENT

La traduction n'arrive pas à certains membres du Tribunal

COLONEL SMIRNOV au Tribunal

Je présente ce moule dans lequel était coulée la graisse humaine : je continue ma citation

"Ce savon avait une odeur désagréable et pour enlever cette odeur, on ajoutait du benzaldéhyde ; la préparation de ce savon humain commença au mois de janvier 1944"

Je saute , puis je continue :

"Le premier contingent de cadavres arriva de Konreichstein de l'hôpital de psychiatrie, je ne me rappelle pas du nom. De plus, il y avait une grande réserve de cadavres dans l'Institut anatomique ; en tout, près de 400 cadavres dont une partie importante était décapitée. Ces cadavres étaient guillotinés dans la prison de Koenigsberg."

Je saute le paragraphe suivant où il est question de la livraison des cadavres, ce qui n'a pas d'importance pour les documents que je présente en ce moment. Je continue la citation page 364 du texte russe, 4 ième paragraphe :

" Borkner et Reichert recueillaient la graisse des cadavres humains ; ils préparaient du savon avec les cadavres d'hommes et de femmes ; une cuisson prenait plusieurs jours, de trois à sept jours ; de deux de ces cuissons dont j'ai eu connaissance et dans lesquelles j'ai même pris une part directe, la quantité de savon fabriquée était de plus de 25 kilos. De plus, pour ces cuissons avaient été recueillis de 70 à 80 kilos de graisse humaine d'environ 40 cadavres. Le savon prêt était envoyé au professeur Spanner qui le gardait chez lui. La fabrication de savon de cadavres humains autant que je le sache intéressait

H0499 - 0061

également le gouvernement hitlérien : dans l'institut anatomique étaient arrivés le ministre de l'Instruction Rust, le ministre de la santé Publique Cometi, le gauleiter de Dantzig Albrecht Forster et également beaucoup d'autres professeurs d'autres instituts médicaux; moi-même, pour mes besoins de toilette et de lessive, j'ai employé ce savon fait de graisse humaine. J'ai pris pour mon usage personnel 4 kgs de ce savon humain"

Je passe un paragraphe et je continue:

" Reichert et Borkmann, von Bargen et notre chef le professeur Spanner ont également pris ce savon pour leur usage personnel"

Je saute ensuite un passage et j'arrive page 365, je cite un paragraphe où il est question du travail de la peau humaine:

" De même que pour la graisse humaine, le professeur Spanner nous avait ordonné de recueillir la peau humaine qui après avoir été dégraissée était soumise à un traitement par des substances chimiques particulières. Le traitement de cette peau humaine était fait par le préparateur von Bargen et le professeur Spanner. Cette peau traitée était mise dans des caisses et portée pour des buts spéciaux que je ne connais pas"

Je présente ensuite au Tribunal sous le n° HRSS I96 une copie de la formule du savon sur laquelle je ne m'arrêterai pas. Cette formule est identique à celle qui a été citée dans la déposition du témoin. Le fait que cette formule était juste est prouvé dans le procès-verbal de Masur sous le n° HRSS I97; je ne le citerai pas. Pour prouver que tout ce qui est contenu dans le procès-verbal de l'interrogatoire de Masur est vrai, je présente au Tribunal le procès-verbal certifié conforme d'un interrogatoire sous la foi du serment de prisonniers de guerre britannique, notamment d'un soldat du régimant royal de Sussex : John Henry Witton, sous le n° URSS 264. Les membres du Tribunal le trouveront page 495, 6 ième paragraphe. Je cite un passage très bref de ce procès-verbal

H0499 - 0062

puisque je ne dispose que de peu de temps, page 367, je commence ma citation :

"Les cadavres arrivaient au nombre de 7 à 8 par jour, ils étaient tous décapités et nus ; quelquefois, on les transportait dans des automobiles de la Croix-rouge dans des caisses en bois dans lesquelles on entassait 5 à 6 cadavres et quelquefois par 3 ou 4 cadavres dans de petites camionnettes."

Je passe la phrase suivante : "Les cadavres étaient habituellement déchargés très rapidement et portés dans la cave par une petite porte latérale qui partait du foyer dans l'entrée principale de l'Institut."

Je passe la phrase suivante et je continue :

" Ensuite, on les mettait dans de grands récipients métalliques où on les laissait environ 4 mois."

Je saute les trois phrases suivantes et continue ma citation : "étant donné que ces cadavres étaient d'abord remplis d'un liquide quelconque, il était très facile de séparer la peau des os ; ensuite, on mettait tout, sauf les os, dans un grand bac qui avait les dimensions d'une petite table de cuisine. Après avoir fait bouillir tout cela dans ce bac, on coulait le liquide obtenu dans de petits récipients qui avaient à peu près la dimension double de celle d'une feuille de papier à écrire ordinaire. Par jour, la machine donnait 3 à 4 de ces récipients."

Ce témoin n'a pas vu par lui-même l'emploi de ce savon mais je présente maintenant au Tribunal sous le n° URSS 272 les dépositions écrites du sujet britannique, le caporal des troupes royales de liaison, William Anderson Nealy

M.M. les juges trouveront ce passage que je demande la permission de citer page 498 du 2 ième tome. Je commence la citation :

"Ces cadavres arrivaient par deux ou trois par jour, ils étaient complètement nus et la plupart d'entre eux étaient décapités."

H0499 - 0063

Je passe deux paragraphes et je continue :

"La construction de machines pour la fabrication du savon avait eu lieu en mars et avril 1944 ; la construction du bâtiment dans lequel on voulait placer cette machine fut terminée en juin 1942. Cette machine avait été montée dans la firme de Dantzig Aird qui ne travaillait pas pour la production de guerre. Autant que je me rappelle, cette machine, à l'aide de quelques acides qu'on y ajoutait, délayait les os des cadavres. Le processus de cet anéantissement complet durait environ 24 h. ; les parties qui avaient de la graisse, en particulier, les cadavres de femmes, se mettaient dans de grands récipients en émail et ces récipients étaient placés sous deux lampes à pétrole; ce procédé comportait également l'emploi d'acides. Je pense qu'en tant qu'acide, on prenait de l'acide chlorhydrique.

Quand le processus d'ébullition était terminé, on donnait au résidu le temps de refroidir et ensuite on le coulait dans des moules spéciaux".

Je continue le paragraphe suivant :

"Je ne peux pas définir de façon précise la quantité de produit obtenu mais j'ai vu comment on l'employait à Dantzig pour nettoyer des tables sur lesquelles on procédait à l'autopsie des cadavres. Les gens qui s'en servaient trouvaient que c'était le meilleur produit qu'on pouvait employer pour cette besogne."

Je vous présente ici un petit morceau de savon tout à fait sec étant donné qu'il est chez nous depuis déjà quelques temps ; il rappelle le savon de ménage le plus ordinaire. De plus, je vous présente des exemplaires de peau humaine à moitié travaillée. Le processus de fabrication du savon était parfaitement mis au point. En ce qui concerne la peau, le produit rappelle encore ces produits semi-fabriqués. Le mordeau qui est à l'extrême gauche en haut est celui qui a été le plus travaillé. On peut prendre comme démontré

H0499 - 0064

que la fabrication de savon humain était déjà réalisée sur une échelle tout à fait industrielle alors que les expériences sur la peau humaine n'étaient encore qu'à l'état d'expériences au moment où l'offensive victorieuse de l'armée rouge mit un terme à ce nouveau crime des nazis.

Il me reste, M.M. les Juges, à vous présenter ma dernière preuve concernant les crimes commis contre les populations civiles. De plus, peut-être que des témoins arriveront de l'Union soviétique. Sur les chapitres de mon rapport, je demanderai à l'honrable Tribunal l'autorisation de présenter mes témoins au cours de l'exposé des rapports suivants. Avant de présenter ma dernière preuve, je prie le Tribunal de me donner l'autorisation de faire quelques remarques, ce ne sera que quelquesmots. La langue série de crimes contre la population civile des territoires momentanément occupés par les criminels germanofascistes dans l'Union soviétique, en Tchécoslovaquie, en Pologne, en Yougoslavie et en Grèce ne peut pas être totalement examinée même dans le rapport le plus détaillé. On ne peut prendre que ce qui est le plus caractéristique dans les méthodes cruelles, ignobles et atroces auxquelles avaient recours les principaux criminels qui avaient conçu ces crimes et deux qui les avaient exécutés. Ceux qui se trouvent maintenant sur le banc des accusés sont libérés de la "chimère qu'on appelle conscience" des centaines de milliers et même des millions de criminels ; ils ont éduqué ces criminels, ils ont créé pour eux une atmosphère d'impunité et ont dirigé leurs chiens sanguinaires sur des hommes paisibles. Ils se jouaient de la conscience et de la dignité humaine. Mais ceux qui étaient tués dans les camions et les chambres à gaz, qui étaient déchirés en morceaux, ceux dont le corps était brûlé dans les fours crématoires et dont les cendres étaient éparpillées au vent crient maintenant et demandent justice à la conscience du monde.

Nous ne pouvons pasmaintenant citer beaucoup

H0499-0065

des endroits où sont enterrés les millions d'hommes innocents qui ont été tués de façon sauvage mais sur les murs des chambres à gaz, aux endroits des fusillades, dans les forts de la mort, dans les prisons et les casemates, nous pouvons jusqu'à ce jour voir les inscriptions brèves des hommes qui étaient destinés à la mort, inscriptions pleines d'une indicible douleur. Que les vivants se rappellent les voix de ces victimes de la terreur germanofascistes qui ont inscrit sur la pierre des paroles qui en appelaient avant leur mort à la conscience du monde en demandant justice

Je vous présente maintenant les certificats des films du document photographique que je vais présenter au Tribunal. Je vous prie d'accepter ces films en tant que preuves. Pour la préparation technique de la présentation de ces documents, je prierai le Tribunal de faire une petite suspension d'environ 10 minutes.

.....SUSPENSION d'AUDIENCE DE 10 MN.

LE PRESIDENT

Je n'entends aucune traduction

COLONEL SMIRNOV

Je suppose qu'il y a une faute commise, permettez-moi d'aller me renseigner.

Il y a eu une erreur de l'opérateur.

Film sur les cruautés commises par les occupants germanofascistes

Attestation : Je soussigné Bolchintsov, directeur du Studio central des films documentaires, médaille du Drapeau rouge, certifie solennellement par la présente l'authenticité de la signature des opérateurs de cinéma qui pendant la guerre pour la libération de la patrie ont fait dans diverses régions de l'URSSS débarrassés des troupes germanofascites les prises de vues se trouvant dans ce documentaire.

En outre, j'atteste solennellement que toutes les prises de vues qui se trouvent dans ce documentaire ont

H0499 - 0066

été faites par les opérateurs de cinéma travaillant dans les troupes de l'active de l'armée rouge et progressant avec ces troupes dans les diverses régions de l'URSS qui avaient été momentanément occupées par les troupes germéno-fascistes

La prise de vues avait lieu aussitôt que les régions de l'URSS correspondantes étaient débarrassées des troupes germano-fascites et donne une reproduction précise et exacte de la réalité qui a étéconstatée.

Tous les films autentiques étaient et son gardés au dépôt de films du Studio central de films documentaires médaille du drapeau rouge et n'ont été soumis à aucune transformation ou correction depuis le moment où ils ont été pris

Le commentaire accompagnant ce film donne une description exacte des faits et des évènements au moment où toutes les prises de vues de ce film ont été faites

Signé : Bolchintsov

2 ième Attestation

Nous soussignés opérateurs de cinéma du Studio central de films documentaires, médaille du Drapeau rouge Vorontsov,Alexandre, Guikov Raphaël, Deovronitsky Victor, Echaurin Vladimir, Zeniakin Arcadie, KarmenRoman, Koutoub-Zade Kenan, Levytan Arcadie, Nikocha Vladislas, Mouchin Eugène Panov Ivan, Pocelskii Michel, Legal Michel, Solovief Wassili Sologoubov André, Troïanovsky Marc attestons solennellement par la présente que, durant la période allant de 1941 à 1945 faisant notre devoir, nous travaillions dans les troupes actives de l'armée rouge, prenant en films les divers épisodes de la guerre pour la patrie.

En particulier, nous avons, avec les troupes de l'armée rouge, pénétréy dans les régions de l'URSS aussitôt qu'elles étaient débarrassées des armées germano-fascistes et nous avons immédiatement commencé à faire des prises de vues

Nous attestons sonellement que les prises de vues se trouvant dans ce film sont une reproduction exacte

H0499 - 0067

et préfise de ce que nous avons découvert en pénétrant dans les diverses régions de l'URSS une fois celles-ci débarrassées des troupes germano-fascistes.

Ces prises de vues n'ont été soumises à aucune correction ou transformations, n'ont pas été retouchées, altérées ou transformées par un autre moyen quelconque et en quelque mesure que ce soit, et sont une copie exacte des prises de vues authentiques gardées au Dépôt du Studio central de films documentaires, Médaille du Drapeau rouge.

- La ville de Restov. Ces prises de vues ont été faites par les opérateurs de cinéma Sologoube, Popov et Lévitan le 29 novembre I941. A l'angle des rues Soviétique et Nolna, les Allemands ont fusillé 26 habitants de la ville.
- Voici la famille martyrisée du professeur Rojdestvensky
- Le petit garçon Victor Kolovlef. Il a été tué parce qu'il avait refusé de donner son pigeon
- La femme de l'ingénieur Gordeïef, violée et fusillée
- A l'angle de la rue Engels, les Allemands ont fusillé 50 citoyens pacifiques chassés des maisons les plus proches. Ici ont été également tués des paysans se trouvant par hasard de passage dans la ville. Parmi les fusillés : des intellectuels, des ouvriers et des ménagères.
- Dans la gare de Rostov, les Allemands ont anéanti des prisonniers de guerre de l'armée rouge.
- Traces de tortures sur les cadavres des prisonniers de guerre.
- Beaucoup ont le visage défigurés. Les Allemands ont coupé le nez et les oreilles aux prisonniers.
- Dans la gare de Rostov furent tués plus de I00 prisonniers de guerre.
- C'est ainsi que les troupes germano-fascistes mettaient à exécution les ordres secrets de leur commandement sur l'extermination des prisonniers de guerre soviétiques. Voici un

H0499 - 0068

document saisi par les troupes soviétiques, dans la période du début de la guerre au moment de l'écrasement de l'état-major du II ième régiment de la 9 ième division blindée allemande. Il est dit dans cet ordre : Conformément aux ordres oraux de s chefs de régiments, je décide encore une fois, que chaque officier a le droit dans son secteur d'ordonner la fusillade des prisonniers de guerre.

- A Tichvine, les Allemands ont également exterminé des prisonniers de guerre de l'armée rouge

- La Commission des médecins militaires a rédigé un acte sur les cruautés allemandes. On y précise que le soldat de l'armée rouge, André Kalinine fut tué à coups de baïonnette

- Le soldat de l'armée rouge Ilia Giorgief a été tué à coups de crosse.

- On achevait le soldat à demi-mort d'une balle dans l'oreille

- Pour camoufler leurs actes d'extermination de prisonniers de guerre, les Allemands incinéraient les cadavres. Dans les rues, à l'intérieur des hangars, et dans les maisons détruites, on a découvert les cadavres de soldats de l'armée rouge calcinés. Ces cadavres étaient brûlés avec les vêtements et les documents des victimes.

- Dans les villages, près de la ville de Kline, les Allemands ont fusillés tous les kolkosiens pris dans les rues. Beaucoup de familles parmi les habitants ont été sorties des maisons et tuées

- Une mère a trouvé le cadavre de sa fille fusillée par les Allemands

- Dans le village de Lokotnia, II citoyens pacifiques ont été fusillés.

- Une famille d'orphelins vient près du corps du père tué

- A Kalougue, dans une des écoles de la ville, se trouvait un détachement de la Gestapo ; les Allemands ont reconstitué ici le décor et les moyens de tortures du Moyen Age. Ici les agents de la Gestapo torturaient et martyrisaient la popula-

H0499 - 0069

tion soviétique. Ils coupaient les mains aux gens vivants
- Les réverbères en face de la maison ont servi de potence.
- Les citoyens soviétiques estropiés presque morts de torture étaient jetés dans la rue. Là, on les fusillait. Parmi les cadavres - beaucoup de prisonniers de guerre de l'armée rouge tués. Des fusillades eurent lieu dans la ville pendant les quelquesjours précédant la fuite des Allemands.
- Les environs de la ville de Kertche. L'ouverture de ce fossé antichar a été filmée par l'opérateur de cinéma Ouhourkov, le 3I décembre I941 ; le lendemain de la libération de la ville. Ici les Allemands firent des exécutions massives et systématiques de la population soviétique. On faisait venir ici les habitants de la ville par un mensonge, on les alignait sur le bord du trou et on les fusillait à coups de mitrailleuse et de mitraillette.
- Ici on a trouvé les cadavres de 245 enfants. Ils avaient été demandés par le commandement allemand soi-disant pour être inscrits à l'école, amenés à cet endroit et tués
- Cet homme a trouvé sa fille, sa femme et son fils dans le trou.
- Sur cet espace dénudé, éloigné de la ville ont été exterminés 7.000 habitants de Kertche.
- Barvenkov. L'opérateur de cinéma, Mazroukho a filmé les alentours de la ville où, dans les trous recouverts de neige furent trouvés les cadavres défigurés de femmes, de vieillards et d'enfants. Les Allemands ont torturé les habitants avant de les tuer
- Un vieil ouvrier Iacov Rengold et sa fille Tatiana avaient les mains liées. On les a torturés avant de les fusiller. Le kolkozien Pavel Ivanovitch Babitch a reconnu parmi les morts ses deux fils Alexandre et Paul.
- Beaucoup d'habitants de Barvenkov ont pleuré leurs parents tués par les balles de Sondercommandos allemands - commandos spéciaux choisis pour exterminer les habitants soviétiques

H0499 – 0070

- Vues prises par les opérateurs de cinéma Krilov et Chneitserof dans le village de Jossino. Le village a été incendié par les troupes allemandes en retraite. Dans la cave de cette maison en feu, les Allemands ont enfermé trois familles de paysans ; les femmes et les enfants ont péri d'une mort douloureuse, asphyxiés dans la fumée. Parmi les asphyxiés : la mère, la soeur et le frère de Vania Kozuref. Lui-même sauva sa vie en fuyant dans la forêt
- Sous les décombres de la maison brûlée, toute la famille Alekseief a péri.
- Devant la ville de Naltchik, dans ce fossé antichar, on a découvert plus de 600 cadavres d'habitants de Naltchik et des régions proches tués dans les tortures et les fusillades
- Dans la ville de Prochladnii, sur le terrain du moulin, les Allemands avaient créé un camp de P.G. où il y avait 2.000 internés. On torturait les prisonniers par la faim, on les exténuait en leur faisant faire des travaux dépassant les forces humaines, on les fusillait
- Voici quelques internés du camp, les rescapés.
- Voici le terrain de l'ancien camp allemand de P.G. à Maloïa Rossochka, région de Stalingrad
- Avant de reculer, les Allemands ont fusillé tous les internés du camp
- A Piatigorsk, les habitants de la ville, aussitôt celle-ci libérée des Allemands, sont allés eux aussi sur les lieux dénudés devenus la tombe des habitants soviétiques fusillés par les Allemands
- Parmi les victimes, des gens de professions diverses : des ingénieurs, des médecins, des chauffeurs, des machinistes, des comptables, des servantes, des gardiens, des ménagères
- Les traces de tortures et de mutilations sur les victimes. Certains des enfants ont le crâne défoncé
- Svetlana Roudinskaïa, âgée de 4 ans , a été tuée avec ses parents

-

H0499 - 0071

- La prison de la police allemande dans la ville de Rassoche
- Les Allemands faisaient venir régulièrement les habitants de la localité ici. Les emprisonneurs après s'être moqués d'eux et les avoir torturés, les sortaient dans la cour et les fusillaient. Aucun des habitants soviétiques n'est sorti vivant d'ici.
- Le I4 février 1943, au moment de l'entrée des troupes de l'armée rouge dans la ville de Rostov, lesopérateurs de cinéma soviétiques ont saisi cette scène dans la cour de la prison allemande. La cour est pleine de mères, de femmes et de soeurs des citoyens soviétiques tués par les Allemands. En prison, les Allemands tuaient des otages de la population de la ville avant d'évacuer, les Allemands ont fait ici une exécution massive d'internés. Plus de I.000 cadavres mutilés d'habitants pacifiques fusillés ont été trouvés dans la cour de la prison.
- Dans de nombreuses rues de la ville de Karkov, les cadavres des citoyens morts dans les tourments
- En évacuant, les Allemands incendièrent les hôpitaux où se trouvaient des blessés de l'armée rouge
- Dans la rue de l'hôpital de Karkov, ont été trouvés des centaines de cadavres
- La commission d'experts militaires établit que beaucoup ont été brûlés vifs. Ici se trouvaient des gens sans jambes, des estropiés ; l'hôpital était plein de blessés graves
- Les environs de Karkov : ici, les Allemands amenaient les cadavres des gens par les voitures à gaz. Ici ont eu lieu des fusillades massives d'habitants. Ceci est Drobitskii Jar où les Allemands ont tué I4.000 habitants de Karkov
Ici,
- La commission d'experts établit que la mort a été causée par une blessure de part en part à la tête
- La balle a passé du sommet du crâne au menton, de haut en bas. Les gens étaient placés à genoux avant d'être tués
- A Karkov, les Allemands ont anéanti dans les voitures à gaz et par la fusillade plus de 30.000 habitants soviétiques

-

H0499 - 0072

- Dans la rue de Vorovskii, dans la ville de Rjev, on a trouvé tués par les Allemands trois femmes et trois enfants en bas âge.
- L'institutrice Vera Jerevetskaia, âgée de I9 ans a expérimenté sur elle toutes les horreurs du terrorisme allemand qui a régné à Rjev.
- Vera Jerevetskaia et la machiniste Olga Zvereva ont été soumises aux outrages et aux tortures.
- La famille Sadov tuée dans les tourments par les Allemands
- Le fils Valentin âgé de I5 ans a été tué d'une balle dans l'oeil, la fille Raïa âgée de I2 ans est percée par une baïonnette, la fille Zina âgée de I8 ans violée et étranglée.
- Ces habitants pacifiquesont été tués le dernier jour de la présence des Allemands à Viasme
- Les mitrailleurs allemands fusillaient les enfants, les femmes, les vieillards, tous ceux qui n'avaient pas eu le temps de se cacher
- La famille du menuisier de Nakaeief, Lioubin, tuée par les Allemands aux côtés de 9 personnes
- L'enfant d'Olga Netsinskaïa férocement déchiré
- Maria Chepelina tuée d'un coup de feu à la tête
- D'une autre ville du Donetz, la ville de Sergo, les Allemands essayèrent de déporter de jeunes puisatiers en Allemagne Sur le refus de ceux-ci d'abandonner la mère patrie, les Allemands les fusillèrent. On jeta les tués au fond du puits 3 bis Après la fuite des Allemands, les puisatiers fusillés furent sortis du puits.
- Dans toute la région de Stalingrad, les Allemands ont exterminé plus de 200.000 habitants soviétiques
- Les Allemands ont amené les habitants pacifiques de Tavanrogue, dansun lieu désert, leur ont attaché les mains dans le dos, les ont approchés du trou et leur ont tiré dans la nuque
- Dans ce trou, des milliers de citoyens soviétiques ont trouvé leur tombe

- Au bord de la mer, dans le district de Slobock; la famille

H0499 - 0073

Cheloubotchenko a été fusillée par les Allemands : le fils Kolia, 3ans, la fille Alla 8 ans, la mère Maria Romanovna la grand-mère Lioubov Ninovna 65 ans

- A quelques jours de leur départ de la ville Ossipenko Berdianska, les Allemands commencèrent des extermi nations massives de familles de citoyens soviétiques

- La famille Tolstoï pillée et tuée : la mère Rantolinéé Matveievna, la fille de 2 ans Alia tuée d'un coup de baïonnette, les jumeaux de six ans Tamara et Iouli

- La famille Cheptsov : la mère Ganna, ses enfants, ses parents et sa soeur. Le meurtrier découpa une étoile à 5 branches sur le front de Victor Cheptsov âgé de 5ans

- Les environs de la ville de Kiev - Darlitsa. Les vues sont prises par les opérateurs Orliankine, Brovine, Chafran. Derrière ces fils barbelés, se trouvait un camp de prisonniers de guerre : ici ont péri des milliers d'internés. Les Allemands obligeaient les prisonniers de guerre à exécuter des travaux pénibles et épuisants. Ils les maltraitaient et les tuaient. Les fusillades massives de prisonniers de guerre ont commencé peu de temps auparavant dansun valon de la région du camp. A Darnitz, les Allemands ont tué également des citoyens pacifiques : le chiffre total des tués à Darnitz a atteint 68.000 hommes.

- Ceci est une vue prise à Kiev immédiatement après la libération de la ville, le 6 novembre I943

- Dans de nombreuses rues et carrefours se trouvent des citoyens pacifiques fusillés. Se préparant à fuir, les Allemands commencèrent à exterminer les habitants de Kiev les uns après les autres

- Babii Iar à Kiev, lieu des exécutions les plus massives et les plus monstrueuses de la population. Ici sont exterminés plus de 100.000 hommes, femmes, enfants et vieillards. Ici les Allemands amenaient les habitants par gros groupes, leur enlevaient tout ce qu'ils avaient de précieux, et les

../

H0499 - 0074

fusillaient. Ici, on amenait les gens empoisonnés dans les voitures à gaz.

- A Kiev, les Allemands ont exterminé plus de 195.000 citoyens soviétiques.

- Dans une petite ville soviétique Iziaslave, les habitants ont été exterminés par les Allemands par familles entières.

- La famille Efrossinii Kochel tuée par les Allemands. Il y avait 6 personnes dans la famille.

- Les Allemands tuaient les habitants pacifiques dans les rues, dans les maisons, et dans les caves.

- Les enfants étaient exterminés avec leurs parents.

- Vues prises par l'opérateur de cinéma Vorontsov.

- Dans ces trous, les cadavres des habitants de deux villes placées côte à côte dans la région de Tirnopolsk, la ville de Kremenetz, et la ville de Vichnevetz.

- Ici, plus de la moitié de la population des deux villes a été férocement tuée par les Allemands.

- Les opérateurs de cinéma Smirnov et Mouramtsef ont pris ces vues le 28 février 1944, le jour de l'entrée des troupes de l'Armée Rouge dans cette région.

- La veille, les Allemands avaient incendié le village de Pikalicha avec sa population. Voici les cendres de deux maisons où 120 hommes furent envoyés et brulés vifs.

- La dentiste Zoïa Alexeievna Chiraïeva. Son père, sa mère, deux enfants et sa grand-mère ont également brûlé.

- L'institutrice Maria Ivanovna Filippova carbonisée.

- La famille carbonisée de Ivan Petrovitch Petrov, composée de 6 personnes.

-La grand'mère Kourkova qui a échappé à la mort. Sa fille Valentine et ses deux petits-fils sont carbonisés.

- Dans le sovkose anéanti par les Allemands "Balchevitchka" la maison d'habitation fut brûlée. 30 travailleurs du sovkose et membres de leurs familles y ont brûlé vifs.

../

-

H0499 - 0075

- Près de la ville de Slonim, sur la chaussé Baranoirtch, l'opérateur de cinéma Sofine a filmé le 30 juin 1944 des tas d'ossements humains découverts. Ce sont les restes des citoyens soviétiques fusillés et incinérés par les Allemands.

- Essayant de camoufler les traces de leurs crimes, les Allemands ont, ici, brûlé sur des feux spéciaux les cadavres des habitants tués de Slonim. Après l'incinération, les ossements étaient concassés. Les cadavres de quelques dizaines de milliers de citoyens soviétiques ont été incinérés et concassés de la même façon.

- Ici, à 18 kms. de Riga, se trouvait un camp de concentration allemand, où étaient expédiés les habitants pacifiques des villes des Républiques Soviétiques des Etats- Baltes et des régions de Léningrad, Kalinine, Vitebsk, et Orlov.

- Les internés du camp " Salaspils" mouraient de faim, de maladies, de tortures et de mauvais traitements.

- Dans le camp de Salospils, les Allemands ont tué dans les tourments plus de 66.000 citoyens soviétiques pacifiques.

- A 44 kms. au sud-ouest de Tallin, dans le petit village de Kloga-Aetsline, les Allemands créèrent le camp de concentration de l'Organisation Todt en septembre 1943 .

- En reculant, les Allemands ont, le 19 septembre 1944, commencé à liquider le camp de Kloga. Une partie des internés fut fusillée dans les baraques.

- Les Allemands envoyèrent le reste des internés dans la forêt, et leur ordonnèrent de chercher du bois et de le ranger en bûchers. Ensuite, ils obligèrent les gens à se coucher sur le bois, la figure en bas, et les fusillèrent à coup de mitraillettes. Ils mirent une nouvelle couche de bois sur les cadavres, sur cette couche de nouveau des gens qu'ils tuèrent de la même façon. Ils versèrent de l'essence sur le bûcher, et l'allumèrent. Dans leur fuite hâtive, les Allemands n'ont pas eu le temps de brûler tous les bûchers.

../

H0499 - 0076

- L'un des rescapés a raconté comment avait eu lieu l'exécution.
- En un jour, dans le camp de Kloga, les Allemands ont exterminé près de 2.000 hommes.
- Dans cette chambre commune de la prison de Lioublinsk se trouvait l'atelier de tailleur de la prison. La mort trouva les gens au travail. On les a tués à bout portant, dans la nuque.
- Avant de s'enfuir, les Allemands ont fusillé tous les internés de la prison.
- Ils anéantirent les internés dans la cour de la prison à coups de mitraillette.
- Dans la prison de Lioubinsk, les Allemands ont tué 700 hommes.
- Ceci est le camp allemand pour prisonniers de guerre soviétiques n° 344 en Silésie, pas loin de la ville de Lamsdorf, filmé par les opérateurs de cinéma Koutoub-Zade et Moguilewsky, le 24 Mars 1945 après l'entrée des troupes de l'Armée Rouge dans ce camp.
- Les cadavres des internés gisent ici depuis de nombreuses semaines. A partir du 25 Janvier, les Allemands cessèrent de donner quelque nourriture que ce soit aux prisonniers de guerre soviétiques.
- Voici les gens morts de faim.
- Quelques uns sont encore vivants, mais ils sont condamnés à mourir.
- Les médecins militaires soviétiques ont examiné les rescapés sur 4.000 prisonniers de guerre se trouvant dans le camp allemand n° 344 ne sont restés vivants que quelques hommes poussés à la dernière extrémité de l'épuisement
- Maïdaneck . Ce camp filmé par les opérateurs de cinéma Sofine et Carmen et Schtatlald se trouvait à 2 kms de Lublin. I44 baraques contenaient à Maïdenek jusqu'à 45.000 hommes.
- En reculant, les Allemands ont essayé de brûler les bâtiments du camp mais n'ont pas eu le temps de réaliser entièrement leurs desseins. Les Allemands ont commencé à construire le camp de Maidaneck à la fin de I940. Le camp se composait de 6 champs

H0499 - 0077

et était entouré de deux rangs de fil de fer barbelé où passait un courant à haute tension

- L'enquête et l''exhumation ont donné des renseignements sur les cruautés allemandes à Maïdaneck : l'une des méthodes d'extermination de masses de gens à Maïdaneck était la fusillade

- Les fosses ~~xxxxxxxx~~de fusillés furent ouvertes et on plaça les corps ~~pour~~ qu'ils soient examinés dansune expertise médico-légale

- Toute la forêt autour du camp était pleine de cadavres.

- Ici en novembre-décembre I941, les Allemands ont fait une fusillade massive de prisonniers de guerre soviétiques. On y tua près de 2.000 prisonniers de guerre. En I942, on a amené ici de nouveaux convois de prisonniers de guerre soviétiques qui furent également fusillés.

- Un autre moyen d'extermination massive des gens était de les asphyxier au moyen des gaz et de substances toxiques. Voici l'une des six chambres à gaz découvertes à Maïdaneck.

- La conduite où passaient les gaz

- Par cette fenêtre, on observait l'action des gaz

- En plus des gaz, on utilisait une substance nocive très active , le Cyclone.

- On envoyait soi-disant les prisonniers de guerre prendre un bain dans la salle de bains. Ici, ils étaient complètement déshabillés ; ensuite, on les envoyait dans la chambre à gaz où on les tuait.

- A partir de I942, les Allemands commencèrent à incinérer les cadavres sans les fours crématoires spécialement construits pour cet usage : voici ces fours crématoires. Ces fours brûlaient sans arrêt, la température à l'intérieur atteignait jusqu'à I.500 °. Dans chaque four, on pouvait mettre jusqu'à 4 cadavres ; l'incinération durait I5 minutes. En une journée on brûlait I920 cadavres

- Outre l'incinération dans les fours crématoires, les Allemands utilisaient l'incinération des cadavres sur des bûchers

H0499 - 0078

gigantesques. Sur le territoire du camp, dans le bois voisin, ils ont brûlé sur ces bûchers 700.000 cadavres et en tout, il a été brûlé ici I.380.000 hommes. Les cendres et les ossements calcinés étaient mélangés avec de l'engrais pour améliorer la terre des jardins potagers du camp

- Ce champ de choux a poussé sur des cendres humaines.

- Les stocks des affaires de ceux tués dans les camps ; rien que dans ce camp, on a découvert 820.000 paires de chaussures

- Le stock des vêtements enlevés aux victimes de Maïdaneck se trouvait à Lublin même dans la rue Chopin.

- On réunissait à part les jouets et les poupées des enfants tués à Maïdaneck

- Le stock des lunettes

- Les documents des morts. Maïdaneck était le lieu d'extermination massive de populations venant de toute l'Europe

- Fonteno, Gomer - Français, agriculteur

- Maria Brouno, Italien, instituteur d'école primaire

- Anselme Petrus Joseph, Hollandais, monteur

- Sanikopoulos Constantin et sa femme, Grecs

- Peters Irina Eleonora, Polonaise de la ville de Radome

- Les rescapés du camp de Maïdaneck

- Le camp d'Auschwitz près de Cracovie ; les prises de vues sont faites par les opérateurs de cinéma Ochourkov, Bikov, Koutouv-Zade, Pavlov et Vorontsov

- Plan du camp : ici sont prévus les fours crématoires pour l'incinération des cadavres. 5 fours crématoires incinéraient ici tous les jours de IO.000 à 20.000 tués. 4.000.000 d'hommes ont été anéantis à Auschwitz

- Le camp correspondait absolument aux plans : 520 baraques contenaient continuellement de I80.000 à 260.000 internés

- Voici le baraquement tel que l'ont trouvé les opérateurs de cinéma soviétiques entrés à Auschwitz avec les troupes de l'armée rouge

H0499 - 0079

- Les gens habitaient ici privés de tout et condamnés à mort
- Hélène Iablounskaïa
-Stanislava Kchetchkovskaïa
- Parmi les rescapés du camp d'Auschwitz se trouvent des gens amenés ici de toutes les régions de l'Europe : des Polonais, des Russes, des Tchèques, des Hongrois, des juifs, des Français des Serbes, des Roumains et des Belges
- Cet homme qui a l'air d'un vieillard décrépit incapable de tout travail n'a que 42 ans
- 2819 internés ont été libérés du camp par l'armée rouge
- Parmi les rescapés se trouvaient I80 enfants. 52 d'entre eux n'avaient pas huit ans ; ils ont survécu parce qu'ils avaient été désignés pour servir de cobayes aux expériences médicales des médecins du camp
- Les enfants que l'on voit ici n'avaient ni nom ni prénom seulement un N° tatoué sur le bras de l'enfant
- Pour exterminer les gens, on utilisait ici également le "Cyclone" et des poisons à être injectés dans le coeur
- Dans la cour se trouvait une potence construite par des inventeurs allemands
- Dans ce trou se trouvent les cadavres des gens morts de faim
- Des centaines de milliers d'enfants allant du bébé au sein jusqu'à l'adolescent de I6 ans ont été tués par les Allemands à Auschwitz ; les Allemands arrachaient à leur mère les enfants qui venaient au monde au camp et les tuaient
- Une femme enceinte fut soumise à une mort cruelle par les Allemands (examen du foetus)
- Il est établi que pour les femmes enceintes qui arrivaient dans le camp, les Allemands provoquaient l'accouchement prématuré
- A Auschwitz, il y avait également des stocks d'effets ayant appartenu aux tués. Le stock du linge et des vêtements
collections complètes de
54.843" vêtements ~~complets~~ d'enfants, d'hommes et de femmes
- 43.525 paires de chaussures enlevées aux gens exterminés

H0499-0080

Tout ceci était expédié en Allemagne

- Stock de valises avec des étiquettes de nombreux Etats de l'Europe

- Avant de les exécuter, on coupait les cheveux des femmes

- Ici, ils sont ramassés en stocks pour être expédiés en Allemagne

- Ici se trouvent 7.000 kilos de cheveux enlevés à 140.000 femmes tuées

- Les couronnes d'or sont arrachées avec la mâchoire

- Dans les hôpitaux de l'armée rouge, les médecins ont porté secours aux internés rescapés d'Auschwitz

- Ces enfants ont eu les pieds gelés. Les Allemands les obligeaient à se tenir pieds nus sous le froid pendant 10 heures

- Cette petite fille a été maintenue dans la rue, pieds nus, en décembre, du matin jusqu'au soir

- A Auschwitz, les médecins allemands faisaient des expériences pour provoquer artificiellement des phlegmons et des plaies sur les internés

- Sur ce jeune homme ont été faites des expériences de castration et de stérilisation par différents moyens

- Chez un jeune homme de 19 ans Skournik, castration complète

- L'infirmerie de psychiatrie allemande d'Auschwitz : on amenait ici des internés sous prétexte qu'ils étaient fous

- Amanda Rataftcheck membre du parti nazi, principale gardienne qui n'a pas eu le temps de s'évader. Elle a déclaré qu'elle a de ses propres mains empoisonné 1500 hommes. Parmi eux, il y avait 100 Russes. Ici la mort attendait tous les internés

- S'évader d'ici était impossible ; les bâtiments de l'infirmerie représentaient eux-mêmes des chambres de prison

- A Obravaltz, il fut décidé de construire des fours crématoires

- Dans le parc de l'hôpital, le cimetière

- Ceci est le n° d'une tombe ; derrière un 2 ième n° ; le 2 ième chiffre indique le nombre de cadavres enfouis

H0499 - 0081

sous la pierre.

- Dans l'un des bâtiments de l'académie médicale de Dantzig, les Allemands faisaient des expériences pour faire du savon avec de la graisse humaine. La cave où étaient conservés les cadavres qui étaient soumis à la dissection et autres préparations ; ces cadavres provenaient des camps de concentration allemands
- La peau enlevée des cadavres était également travaillée par les Allemands dans ce laboratoire. ~~Exhai~~ La ~~mux~~ cuve où se trouvent les peaux humaines
- Le préparateur de laboratoire Mazour qui n'a pas eu le temps de s'enfuir
- Savon fait avec de la graisse humaine
- Dans une des chambres de la prison de Posnan se trouvait une guillotine : ici les Allemands coupaient la tête aux internés.
- Manteau, gants et serviettes du bourreau
- Récipients pour recueillir le sang des suppliciés
- Photographies des exécutés
- Ici ont été découverts des internés pendus
- La prison allemande à Sonnenburg
- Les fers de torture de différentes formes
- A la veille de l'entrée dans la ville des troupes soviétiques les Allemands ont fusillé tous les internés de la prison de Sonnenburg
- 4.000 hommes ont été tués ici par les Allemands à quelques heures de l'arrivée des troupes de l'armée rouge

~~LE PRESIDENT~~ COLONEL SMIRNOV

~~Exrx~~ J'ai terminé ma présentation, M. le Pt

LE PRESIDENT

Pouvez-vous indiquer au Tribunal combien de temps durera encore la présentation de l'exposé soviétique ?

COLONEL SMIRNOV

L'accusation soviétique tout entière ? Craignant de faire une erreur, M. le Président, je vais demander au Procureur général

H0499 – 0082

GENERAL RUDENKO

Demain, nous présenterons la destruction des biens publics et privés et nous croyons que le ministère public soviétique terminera ce sujet demain soir ; ensuite, nous présenterons au Tribunal les preuves sur les destructions des villes, des monuments de la culture nationale et cet exposé prendra à peu près un jour I/2, je veux dire, un jour d'audience et la demi-journée du lendemain. Nous devons présenter encore quelques films documentaires ; puis seront présentées au Tribunal les preuves relatives à la déportation ce qui prendra à peu près trois à quatre heures ; et enfin un exposé sur les crimes contre l'humanité

Suivant la présentation de ces documents, avec l'autorisation du Tribunal, nous appellerons quelques témoins que nous interrogerons. Je n'ai pas pu présenter aujourd'hui les témoins du fait que nous avons quelques difficultés pour lesprésenter et je présenterai une liste de ces témoins, demain, à la fin de l'audience. Je pense que le ministère public soviétique aura terminé sa présentation mardi ou mercredi

LE PRESIDENT

Je vous remercie

Le Tribunal s'ajourne jusqu'à demain mercredi à IOh

••••••••••••••••••••